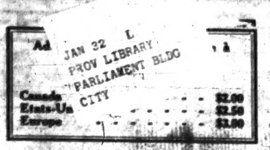
VOLUME XVIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 16 JUILLET 1930 NUMERO 7



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Le Congrès de l'Association d'Education du Manitoba

Les Activités de l'Association

Les travaux des rapporteurs donnent lieu à d'intéressantes discussions — Pour activer la vie des cercles paroissiaux et augmenter la perception annuelle — Les Congrès régionaux et les Cours de pédagogie d'été

Le huitième Congrès de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, ouvert le 8 juillet, s'est continué jusqu'au lendemain soir. La chaleur accablante qui sévissait pendant ces deux journées ne semble pas avoir affecté les congressistes et à toutes les séances, l'assistance a été nombreuse et vivement intéressée aux travaux.

L'initiative prise il y a deux ans et renouvelée cette année d'offrir le repas du midi aux délégués de la campagne au Juniorat des Oblats, où se tient le Congrès, est excessivement populaire, à en juger par le nombre considérable de ceux qui ont répondu à l'invitation de l'exécutif.

Dans notre dernier numéro, nous avons rendu compte de la première séance et publié le texte du discours de M. le magistrat Lacerte, président de l'Association d'Education et président du Congrès; nous allons donner un aperçu aussi clair que possible des séances qui ont suivi.

Amendements à la Constitution

Malgré la répugnance qu'apporte au premier abord tout changement à une constitution bien établie, on adopte, après une étude et une discussion sérieuses, quelques amendements jugés utiles au bien général.

Pour l'élection des membres de l'exécutif, il est décidé que le secrétaire doit préparer des bulletins sur lesquels sont inscrits les noms des candidats.

En 1928, on désirait que les anciens présidents généraux fussent membres actifs du Comité exécutif. A l'avenir, seul le président sortant de charge fera partie de ce comité. Lorsque des questions épineuses se présentent, le comité exécutif fait toujours appel aux conseils des anciens présidents. Ainsi, sans augmenter indéfiniment le nombre des membres du comité général, on saura toujours profiter de l'expérience des anciens en matière d'éducation et d'organisation scolaire.

Rapport du Comité d'Organisation

Dans l'après-midi de mardi, M. Philippe Gagnon, président du Comité d'organisation, présente le rapport de ce comité. Il cite en commençant les raisons pour lesquelles le comité avait proposé certains amendements à la constitution, entre autres celui relatif à l'ordre alphabétique pour les noms des candidats.

Le rapporteur rappelle le but du comité d'organisation, et énumère, en les expliquant, ses attributions.

Sur recommandation du Comité de Fonctionnement scolaire, qui s'enquiert de l'aptitude des candidats à l'école normale, le comité a fait plusieurs prêts; il a aussi perçu plusieurs comptes douteux.

Les requêtes ayant été très rares, un seul octroi de livres français a été fait à une école pauvre.

Le mode de perception n'a pas été modifié, mais on insiste pour que les noms de tous les souscripteurs soient publiés dans la Liberté.

A la suite de l'envoi d'un questionnaire, par le département d'éducation, aux écoles et aux sociétés d'éducation, une délégation fut envoyée auprès du ministre de l'hygiène, le Dr Montgomery, pour l'obtention de tracts français sur ce sujet.

Une requête fut faite pour la nomination d'un autre inspecteur canadien-français qui, comme M. Roger Goulet, pourrait avoir beaucoup d'influence et effacer bien des préjugés. Quoique nos trois ou quatre candidats mentionnés n'aient pas encore une expérience suffisante, ces démarches finiront par être couronnées de succès.

En plusieurs circonstances, des délégations allèrent auprès du ministre de l'éducation, pour protester contre quelques changements dans la loi scolaire.

Ainsi, comme la religion ne pouvait être enseignée que de 3 h. 30 à 4 h. de l'après-midi, dans certaines écoles qui fermaient leurs portes à 3 h., il n'y avait pas de cours religieux. Alors, nous avons obtenu la dernière demi-heure pour l'enseignement de la religion. De même, dans le nouvel acte scolaire, il n'était pas mentionné que le curé pouvait assister à la visite des écoles. Une délégation composée du président de l'Association et des députés français ont obtenu que les clauses de l'ancienne loi demeurent.

Le comité a demandé à S. G. Mgr Béliveau de désigner un second visiteur des écoles, car il est impossible à un seul visiteur de visiter 175 écoles dans une année. M. l'abbé d'Eschambault fut alors nommé visiteur des écoles en janvier.

Le comité exécutif de l'Association a atteint un perfectionnement notable par la fondation de ses divers comités permanents, mais on constate que plusieurs cercles paroissiaux ne sont pas assez vivants. Il n'y a qu'à consulter le tableau suivant pour s'en convaincre.

	1928-29	1929-30
Cercles en règle	48	44
Cercles ayant tenu assemblée annuelle	27	17
Cercles représentés aux conventions de commissaires	42	23
Cercles où la perception s'est faite	38	36
Rapport des élections de commissaires	25	12
Liste des institutrices	25	10
Liste des concurrents	43	40

M. Gagnon dit en terminant qu'il faut intéresser toute notre population à l'oeuvre de l'Association, stimuler nos cercles paroissiaux à l'action et nos institutrices à une participation persévérante à leur ligue et aux conventions de la société des instituteurs bilingues.

M l'abbé Sabourin suggère, comme remède au manque d'intérêt de plusieurs à l'égard de l'Association, qu'on tienne, au commencement de chaque année, une réunion du cercle paroissial et du corps enseignant, à laquelle seront lues et expliquées aux instituteurs et aux institutrices les directives et les recommandations de l'exécutif.

Rapport du Comité de Fonctionnement scolaire

M. Camille Fournier présente le rapport du Comité de Fonctionnement scolaire. Ce dernier a tenu 34 réunions durant les deux dernières années. Son travail peut se résumer dans le maintien du français à l'école. C'est lui qui voit au programme de français, à la préparation du concours, des congrès régionaux et des congrès d'instituteurs.

Plus de 2,000 concurrents ont pris part au concours cette année, ce qui entraine un travail considérable pour les correcteurs. M. Fournier se demande s'il ne serait pas à propos de leur accorder une légère rémunération.

Il se tient par an sept congrès régionaux dans sept régions différentes. Le rapporteur croit qu'ils devraient avoir lieu pendant le premier semestre de l'année scolaire, alors que les nouvelles institutrices ont plus besoin de conseils.

M. Fournier remarque que l'assistance a diminué considérablement au congrès des instituteurs. Il en indique l'une des raisons et propose quelques remèdes.

Le Comité de Fonctionnement scolaire est chargé d'examiner les Normaliennes qui sollicitent des prêts à l'Association. Ces examens ont révélé certaines lacunes que relève le rapporteur. Il voudrait que l'enseignement de l'anglais fût moins livresque, plus vivant.

Une intéressante discussion s'engage sur la question de la rémunération des correcteurs des copies du concours. De l'échange de vues entre différents délégués il ressort que la faible somme qui pourrait leur être attribuée ne serait pas suffisante pour les inciter à la diligence et obtenir un travail plus rapide.

Rapport des visiteurs

A la séance du soir, le R. P. Bourque rapporte qu'il a fait, au cours des deux années, 138 visites d'écoles et examiné 7,247 élèves. La situation est satisfaisante dans la majorité des écoles. Là où il existe des difficultés, elles sont le fait de la désunion et du désintéressement de nos compatriotes.

M. l'abbé A. d'Eschambault, qui a commencé ses fonctions en janvier dernier, a visité 36 écoles et 65 classes, groupant un total de 1,893 enfants. La visite, dit-il, ne se limite pas au simple passage du visiteur. Elle est toujours suivie d'un rapport intéressant pour les officiers du cercle paroissial et qui renferme des conseils appropriés. Pour faire une visite fructueuse, il faut venir en contact avec la population et former sa mentalité en matière d'éducation. L'institutrice de devoir trouve dans la visite une émulation et un encouragement.

M. l'abbé Forest (South Junction) pose une question au sujet de l'enseignement religieux. M. l'abbé d'Eschambault dit qu'il va généralement de pair avec l'enseignement du français. Mgr Béliveau déclare, de son côté, qu'il a constaté un progrès notable et que l'explication vaut mieux que la lettre du catéchisme.

L'hygiène à l'école

M. le Dr Trudel entretient les délégués de la question de l'hygiène à l'école.

Après avoir dit comment l'Association s'est trouvée à collaborer avec le Département de la Santé publique sur ce terrain, il insiste sur la nécessité de tout faire pour sauvegarder la santé des enfants et lutter contre la maladie.

C'est par la médecine préventive surtout, ou l'application de méthodes médicales propres à prolonger la vie et à maintenir la santé, que l'on peut obtenir des résultats très appréciables. L'institution des gardes-malades de santé publique à l'école a rendu possibles des efforts plus directs et plus efficaces. La mortalité infantile, la diphtérie et même la tuberculose causent moins de ravages, ce qui démontre la valeur de l'éducation populaire.

Il y a encore trop de décès parmi les enfants à cause de l'ignorance des parents. Mais beaucoup aussi sont retardés dans leur éducation par des yeux défectueux, un nez ou une gorge malades, une mauvaise dentition, etc. Il serait à souhaiter que chaque district d'école ait une garde-malade qui s'occupe d'examiner les élèves et donne les conseils nécessaires. On devrait enseigner aux enfants les principes élémentaires d'hygiène: mode de propagation des microbes, importance du grand air et du sommeil, etc. De simples précautions prises à temps éviteraient des milliers de maladies.

Rapport du Comité de nomination

La séance de mercredi matin s'ouvre par le rapport du comité de nomination, que présente le secrétaire, M. J-H. Daignault. Sept noms sont ajoutés par le Congrès à ceux déjà proposés par le comité de nomination et c'est sur une liste de 28 candidats que les délégués auront à choisir les 14 membres de l'exécutif.

Rapport financier

M. le magistrat Lacerte présente le rapport financier et fait à ce sujet des considérations qui intéressent au plus haut point la vie même de l'Association.

De la comparaison entre les différentes années, il résulte que l'année 1928 a été la meilleure pour la perception, après celle de 1918. La perception moyenne est d'environ $3,500.

M. le Président croit que nous pouvons obtenir de notre population $10,000 par année, à condition de lui présenter l'étendue de nos besoins présents et futurs et d'avoir la coopération nécessaire entre l'exécutif et les cercles paroissiaux.

Comme remède au fléchissement dans les activités des cercles, qui a sa répercussion sur le résultat de la perception, M. Lacerte préconise fortement les congrès régionaux de commissaires d'écoles et de membres des cercles paroissiaux tenus en même temps que les cours pédagogiques régionaux. Il ne s'agit pas de grandes assemblées paroissiales, mais de simples réunions privées où le délégué de l'exécutif rencontrerait les membres des comités paroissiaux et les commissaires d'école. Le rapporteur cite l'exemple des derniers congrès régionaux à Sainte-Anne, Letellier et Somerset pour montrer tout le bénéfice qu'on en peut retirer. Ces congrès régionaux porteront plus de fruits encore s'ils ont lieu à l'automne, au début de l'année scolaire, et l'effet s'en fera sentir sur la perception.

Nous allons avoir besoin de plus d'argent que par le passé, déclare M. le président. L'année est dure, nous aurons donc plus de prêts à faire et les remboursements seront moins considérables. Pour remédier à la situation, il faudra percevoir davantage.

Parmi les besoins futurs, il y a les cours de pédagogie d'été, dans lesquels M. Lacerte voit notre école normale bilingue en germe. Ce serait notre école à nous, non subventionnée par l'Etat. Son établissement serait l'acheminement le plus sûr et le plus rapide vers la reconnaissance de l'enseignement du français au Manitoba. Dans l'Ontario, le problème scolaire n'aurait sans doute pas été réglé si l'Association d'Education n'avait pas fondé son Ecole de Pédagogie. On remarque un grand engouement pour le français dans les "High Schools" de Winnipeg et le besoin d'avoir de meilleurs professeurs de français. Des cours de pédagogie d'été seraient une invite aux professeurs de l'Etat à venir se perfectionner dans notre langue.

La situation au sujet des prêts est très satisfaisante. L'Association a prêté $27,000 depuis 1917 et les arrérages dans les remboursements ne se chiffrent qu'à $1,600. En somme, notre système de prêts constitue un fonds roulant qui revient d'année en année.

La conclusion du rapporteur est qu'en augmentant notre perception de $500 par année, on arrivera sans trop d'effort à l'objectif de $10,000. Il demande aux cercles paroissiaux de faire un appel personnel à chaque individu au moment de la perception. C'est une méthode indispensable pour former et maintenir la mentalité en faveur de l'Association.

Une discussion s'engage sur les divers modes de perception: dans l'église, à la porte de l'église et à domicile. Plusieurs délégués font part de leur expérience. Les mêmes méthodes ne conviennent pas partout, mais la visite à domicile est de beaucoup la plus satisfaisante et il faudra s'efforcer de l'introduire partout.

Voir la suite du compte rendu du Congrès en page 3.

MILAN, Italie. — La veuve du compositeur italien Puccini est morte à l'âge de 70 ans.

LONDRES. — Le gouvernement travailliste de M. MacDonald a échappé à la défaite, mais seulement par la mince majorité de 3 voix.

DEUXIEME PELERINAGE REGIONAL EN L'HONNEUR DE SAINT JOSEPH

Le dimanche 3 août

Les autorités de la Maison Saint-Joseph d'Otterburne organisent pour le 3 août prochain leur deuxième pèlerinage régional en l'honneur de saint Joseph.

Il y aura une grand'messe solennelle à 10 h., avec sermon de circonstance.

A midi, dîner champêtre. Chacun apporte son "lunch". A 2 h., discours sous bois. Nous aurons la bonne aubaine, cette année, d'entendre deux Canadiens français de l'Est nous parler d'apiculture et d'aviculture.

A 4 h. 30, bénédiction du T. S. Sacrement, suivie de la bénédiction des malades, de la bénédiction des objets de piété, de la vénération de la relique de saint Joseph.

Ces exercices se feront en plein air. Nous invitons chaleureusement tous les dévots à saint Joseph de venir se joindre à nous le 3 août.

Ces fêtes seront sous le bienveillant patronage de S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface.

Nous nous préparons à cette fête par l'exercice fervent des Sept Dimanches en l'honneur des sept Douleurs et des sept Allégresses de saint Joseph, exercice qui réunit chaque dimanche, depuis le 15 juin, en face du petit Oratoire, une couple de cent personnes.

Nous donnerons d'autres détails dans un prochain numéro de la Liberté.

C.-H. LESAGE, C.S.V.,
Directeur.

Jubilé du Manitoba



L'HON. W.-L. MACKENZIE KING, premier ministre du Canada, qui a remis officiellement, hier, les ressources naturelles au Manitoba.



L'HON. ERNEST LAPOINTE, ministre de la justice, qui a parlé hier à Winnipeg et à Saint-Boniface.

La nomination a eu lieu dans 70 circonscriptions

Dans 70 circonscriptions, les candidats pour les élections fédérales ont été nommés lundi. Il n'y a eu qu'un seul élu par acclamation: Robert Gardiner, d'Acadia, Alberta, chef des progressistes. Les luttes à trois candidats seront nombreuses, surtout dans l'Ouest.

A la dernière minute, un candidat indépendant, R.-A. Carman, avocat, s'est présenté à Régina contre l'hon. Charles Dunning, ministre des finances, en même temps que F.-W. Turnbull, conservateur.

Provencher aura quatre candidats. Aux trois déjà connus: Beaubien (progressiste-libéral), Bélanger (conservateur) et Ayotte (libéral indépendant), est venu s'ajouter Wasyl Kobzar (conservateur indépendant).

King et Lapointe défendent la politique libérale à Winnipeg

En dépit de l'extrême chaleur et des fêtes du jubilé, une foule considérable était venue, mardi soir, à l'Amphithéâtre, entendre le premier ministre King, accompagné de deux de ses collègues, MM. Lapointe et Crerar. Plusieurs interruptions ont eu lieu pendant que M. King parlait du chômage, en particulier, mais aucun désordre ne s'est produit. M. Crerar a traité le côté financier et loué le budget Dunning. M. Lapointe a reçu un accueil très enthousiaste et provoqué de chaleureux applaudissements. Le premier ministre a déclaré que le gouvernement était prêt à contribuer une somme égale à celle des gouvernements provinciaux et des municipalités pour remédier au chômage.

M. Taschereau est premier ministre depuis dix ans

Québec. M. L.-A. Taschereau est premier ministre de cette province depuis 10 ans. Il a célébré cet anniversaire en recevant de nombreux visiteurs à son bureau et en signant 124 arrêtés ministériels.

4,500,000 électeurs au Canada

Ottawa. — Les listes électorales du Dominion pour l'élection du 28 juillet renferment 4,500,000 noms. On calcule que 4,000,000 de personnes iront voter.

En 1926, 3,273,062 électeurs et électrices ont enregistré leur vote.

ON FÊTE BRILLAMMENT LE JUBILE À WINNIPEG ET À SAINT-BONIFACE

Imposante cérémonie devant le Parlement — La remise des ressources naturelles à la province — Discours des ministres Bracken, King et Lapointe — Le choeur de l'Académie Saint-Joseph participe à la célébration — Une fête populaire à Saint-Boniface — Le juge Prendergast et M. Lapointe prennent la parole

Le Manitoba a célébré dignement son jubilé de diamant. Les fêtes ont pris des proportions remarquables à Winnipeg, comme il fallait s'y attendre. Il y a soixante ans, le Manitoba entrait dans la Confédération. La fête empruntait une gravité particulière du fait que le premier ministre du Canada, l'hon. M. Mackenzie King, se trouvant à Winnipeg, devait remettre officiellement à la province ses ressources naturelles.

La cérémonie de mardi s'est déroulée au milieu d'un immense concours de peuple de toute origine et de toute croyance. Un soleil radieux ajoutait une note gaie à la fête.

Un groupe assez important d'aviateurs américains furent d'abord reçus par le maire Webb à l'hôtel de ville et se rendirent au Parlement, où ils furent reçus.

Le canon annonça l'ouverture officielle à 11 h. 30. Le lieutenant-gouverneur de la province, le premier ministre du Canada, l'hon. M. Ernest Lapointe, ministre de la justice, l'hon. M. Bracken, premier ministre du Manitoba, l'hon. T.-A. Crerar et un grand nombre de personnages officiels prirent place à une tribune que l'on avait dressée sur les gradins qui conduisent au parlement. Autour, les invités, échelonnés le long des marches; au milieu, le choeur de l'Académie Saint-Joseph, tout en blanc, dirigé par M. Marius Benoist qui avait aussi sous sa charge son orchestre pour soutenir le choeur. Plusieurs régiments de cadets, de Highlanders et de Scouts étaient présents. L'hon. M. J. Bracken présidait.

A l'arrivée du lieutenant-gouverneur et des personnages officiels, la fanfare Princess Patricia entonna le "Dieu sauve le Roi". L'on fit alors la lecture d'un passage de l'Ecriture Sainte et l'Archevêque de Rupert Land, le Rév. Matheson, fit la prière publique.

Les élèves de l'Académie chantèrent alors un superbe choeur à deux voix, accompagné par l'orchestre. Le tout fut superbement rendu. Les voix étaient bien balancées, agréablement fondues. Des hauts parleurs métalliques les voix descendaient, pures et cristallines. Spectacle touchant et particulièrement émouvant lorsque les petites élèves attaquèrent le troisième couplet en français. Là, sur le seuil du parlement, où un jour elle fut abolie, la langue française venait bercer les coeurs de ceux qui l'aiment.

Le premier ministre provincial se leva pour rappeler au peuple de la province le pourquoi de la fête. L'hon. M. Bracken montra les progrès accomplis au cours de ces 60 années. Il évoqua avec une prédilection remarquable la figure de Sir Georges-Etienne Cartier et commenta les paroles inscrites sur le socle de son monument en face de notre parlement. Le premier ministre parla ensuite de la question des ressources naturelles et comment cette question épineuse avait été heureusement résolue, grâce à l'accord des deux puissances mises en cause, le gouvernement canadien et le peuple manitobain.

L'hon. M. King, premier ministre du Canada, félicita le gouvernement et le peuple de la province, particulièrement les pionniers. Il fit rapidement l'historique du mouvement fédératif et parla de la question des ressources naturelles particulièrement. Avec beaucoup de bonheur l'hon. King rappela les humbles débuts de notre petite patrie. En concluant, il présenta au gouvernement provincial un chèque de quatre millions et plus de dollars, montant des sommes perçues par le fédéral grâce aux ressources provinciales maintenant remises à la province.

M. Bracken eut l'heureuse idée d'inviter ensuite l'hon. M. Ernest Lapointe, ministre de la justice, à adresser la parole. Ce dernier le fit en quelques mots, avec aisance et facilité. Il apporta le salut de la province de Québec et dit comment l'époque que le Manitoba avait vécue était le triomphe de la pensée, de la civilisation, du travail sur la nature.

Après les discours il y eut réception officielle et dîner d'Etat. L'hon. M. Bracken avait, au début, lu un message du gouverneur-général. A l'issue de la cérémonie il lut à l'auditoire un grand nombre de dépêches venues des divers gouvernements des provinces canadiennes et états américains.

Les réjouissances publiques se continuèrent à divers endroits de Winnipeg, dans les parcs publics particulièrement, et surtout au parc Assiniboine, où l'on put entendre les choeurs des diverses races qui composent la population manitobaine.

A Saint-Boniface

A Saint-Boniface, la Société Saint-Jean-Baptiste avait l'organisation en main. Une fête champêtre avait été organisée où les diverses organisations des deux parties de la ville prirent part et eurent leurs comptoirs.

A 3 h. de l'après-midi eurent lieu les discours. Le président de la société, M. J.-H. Daignault, présenta à l'auditoire l'hon. juge Prendergast, juge en chef de la province.

L'hon. juge Prendergast parla d'abord en français, puis fit, dans un anglais impeccable, les mêmes remarques. Il rappela les gloires du passé, la part que Saint-Boniface et ses institutions avaient prise dans le développement du pays. Il prit la défense de notre ville qui est appelée, dit-il, à un grand avenir. Il montra avec éloquence les grandes qualités des deux races qui la composent et parla de l'union qui devait présider à leur vie commune. Le juge en chef fit, à la fin de son discours, un éloquent appel en faveur de cette harmonie.

L'hon. M. Ernest Lapointe prit ensuite la parole. Le ministre de la justice parla également dans les deux langues. Il apporta à la population manitobaine le salut de la vieille province. Avec éloquence et conviction, il fit un appel en faveur de la mentalité canadienne. Il recommanda à ses auditeurs français de conserver leurs traditions ancestrales; aux Anglais de lutter contre l'américanisme; à tous de garder l'esprit familial. Les orateurs étaient entourés de plusieurs personnages officiels de Winnipeg, de Saint-Boniface et d'ailleurs.

La fête champêtre se continua sur le terrain du vieux collège, toute la soirée, au son de la musique.

L'exposition missionnaire de Montréal remise à septembre

Montréal. — L'exposition générale des missions qui devait avoir lieu en juillet a été remise à la fin de septembre.

Trente-cinq congrégations missionnaires et quatre oeuvres pontificales prendront part à cette grandiose manifestation. Le programme comporte, outre les journées missionnaires, des conférences, des représentations cinématographiques et surtout l'exposition d'inombrables articles de musée provenant de toutes les missions.

Port Churchill sera prêt l'automne prochain

M. Dunning, ministre des finances, a promis que le port de Churchill sera prêt à recevoir les navires qui transporteront le grain de l'Ouest dès l'automne de 1931. Cependant il reste encore du draguage à faire, quoiqu'il y en ait un tiers de moins qu'à Nelson.

FONDS DU MONUMENT DARVEAU

Souscriptions précédentes	$806.95
Dames de Sainte-Anne de Letellier	2.00
Paroisse de Saint-Edouard	5.00
"Coin des Enfants" (4ème versement)	11.25
Joseph Perrière, La Broquerie, Man.	1.00
H.-J. Lee, Winnipeg	1.00
Total	$828.20

LE CARDINAL VANNUTELLI EST MORT

Il avait pris une part importante au règlement de la question romaine — Délégué du Souverain Pontife au Congrès Eucharistique de Montréal en 1910

Cité Vaticane. — Le cardinal Vincent Vannutelli est décédé. Sa mort a mis fin à une carrière chargée de travaux. C'est surtout comme représentant diplomatique du Saint-Siège que l'illustre défunt était connu. Apôtre de la paix, il a, assure-t-on, pris une part importante à l'établissement des négociations avec M. Mussolini pour le règlement de la question romaine. En 1924, pour la première fois depuis la perte du pouvoir temporel, un premier ministre d'Italie avait une conversation particulière avec le doyen du Sacré-Collège. Le cardinal Vannutelli se trouvait au monastère de Maisoleo au cours d'une visite de M. Mussolini dans la localité. Le premier ministre se rendit au monastère pour saluer le doyen du Sacré-Collège. Le cardinal et M. Mussolini ont eu alors une conversation particulière d'une demi-heure. C'est l'opinion générale que cette conversation a porté sur le règlement de la question romaine.

Le cardinal Vannutelli joignait à une taille de plus de six pieds le charme d'une physionomie douce et intelligente.

Agé de 94 ans, le cardinal Vannutelli était à la fois doyen de préséance, doyen d'âge et doyen de nomination au Sacré-Collège.

Né à Gennazzano, diocèse de Palestrina, il appartenait à une famille noble. Ordonné prêtre le 23 décembre 1860, il était élevé à l'épiscopat le 20 janvier 1880, au titre d'archevêque titulaire de Sardes. D'abord délégué apostolique à Constantinople, puis nonce à Lisbonne, il était fait cardinal "in petto" en 1889, et publié en 1891. A Rome, il a occupé plusieurs charges. Il a été notamment préfet du Concile, de la Congrégation spéciale pour la révision des conciles provinciaux et de l'immunité ecclésiastique. Il a fait partie de la Commission pour la codification du droit canon, de 1904 à 1917. Il a été préfet de Signature avant de devenir dataire.

Les Montréalais se rappellent que le cardinal Vannutelli a représenté le Souverain Pontife au congrès eucharistique international de 1910. Il avait été légat aux quatre congrès qui ont précédé celui de Montréal.

Le Pape Pie XI n'est pas malade

Rome. — L'"Osservatore Romano" nie énergiquement la nouvelle lancée récemment, de la maladie du Pape.

Certains journaux avaient conclu de la visite du fameux chirurgien français Marion, à Sa Sainteté, que le Souverain Pontife était malade. L'"Osservatore" publie la déclaration suivante: "Nous sommes autorisés à annoncer aussi clairement que possible, qu'il n'y a absolument rien de vrai dans cette nouvelle".

Le gouvernement Tardieu a frisé la défaite

Paris. — Le gouvernement Tardieu a été attaqué à deux reprises au Parlement dans la même journée, une fois à la Chambre et une fois au Sénat. Il est sorti victorieux de la lutte les deux fois, mais au Sénat il n'a échappé à la défaite que par une majorité de cinq voix.

Le vote au Sénat s'est pris sur la question de la laïcisation des écoles dans le département du Gers. L'opposition manoeuvrait pour détacher du gouvernement un certain nombre de radicaux modérés, fidèles cependant au dogme intangible de la laïcisation. Un préfet du département du Gers aurait, paraît-il, empêché des fonctionnaires d'assister à une démonstration à Auch en faveur des écoles laïques. L'attaque était bien calculée et M. Tardieu a dû monter lui-même à la tribune; il a déclaré qu'on avait mal rapporté les faits et il a défendu la conduite du préfet. On prit alors le vote et le gouvernement l'emporta par une majorité de cinq voix.

Mort du général Frédéric de Bernhardi

Berlin. — Le général Frédéric de Bernhardi, qui fut à la tête de l'armée impériale allemande et dans la victoire et dans la défaite, est décédé à l'âge de 81 ans. En 1870, le général de Bernhardi fut le premier officier allemand à entrer dans Paris. Au début de la grande guerre, il était commandant du 50e corps d'armée des territoriaux. Il demanda lui-même un commandement actif et il se rendit au front en décembre 1915.

Le général de Bernhardi fut un des premiers à préconiser l'emploi des gaz asphyxiants. A la fin de la guerre, il était reconnu comme un des premiers stratégistes de l'armée impériale. Il a écrit copieusement sur les questions militaires et sur la stratégie; dans un de ses livres, publiés il y a une dizaine d'années, il prédit une nouvelle guerre où les gaz et les avions auront la plus grande part.

Le Vatican et la politique

Cité Vaticane. — Un communiqué du bureau du secrétaire d'Etat du Pape qualifie de ridicule la rumeur de la formation d'un parti politique catholique international. Une entrevue du cardinal Verdier et du cardinal Bourne à Paris, dimanche dernier, et la fédération de deux associations dont ces cardinaux sont présidents, l'association française des Volontaires du Pape et l'association anglaise pour le soutien du Saint-Siège, avait donné lieu à la rumeur en question.

Le communiqué rappelle que d'après les directives constantes et universellement appliquées de Sa Sainteté Pie XI, l'action catholique ne doit pas se confondre avec l'action politique, que le Pape veut que les catholiques comme tels se tiennent au-dessus des partis politiques.

Le communiqué explique que l'association française et l'association anglaise qui se sont fédérées existent depuis quelque temps déjà, qu'elles ont un but identique, et que leur fédération ne modifiera pas leur caractère.

Ajournement de la Chambre française

Paris. — Après avoir remporté sa quatrième victoire en trois jours, le premier ministre ardieu a ajourné la Chambre vendredi soir. Une agitation comme on en avait peu vu depuis janvier a marqué l'ajournement. Les communistes, les socialistes et les radicaux ont provoqué tout le bruit en protestant contre ce qu'ils ont appelé un ajournement prématuré.

La réponse de l'Italie au projet Briand

Paris. — La presse française est généralement d'opinion que la réponse de l'Italie au mémoire de M. Briand n'aidera pas à la constitution des "Etats-Unis d'Europe". "Excelsior" déclare que la réponse comporte tant d'objections de principe et de méthode qu'elle équivaut au rejet de la proposition. L'"Oeuvre" qualifie la réponse de "monument de cynisme et de tromperie". Le "Matin" et le "Petit Parisien" sont plus optimistes: ils trouvent que la note italienne contient plusieurs suggestions intéressantes, mais difficiles de réalisation.

Le successeur de M. Jean Knight

Paris. — Le Quai d'Orsay vient de demander au gouvernement canadien s'il agréerait la nomination de M. Arsène Henry, ministre de France à Bangkok, Siam, comme ministre de France au Canada, en remplacement de M. Jean Knight, nommé chef des services de presse au ministère des affaires étrangères.

Les femmes députés en Angleterre

Londres. — L'élection de lady Noel Buxton, comme député, porte à 14 le nombre des femmes qui siègent au parlement anglais. Il y a 9 travaillistes, 3 conservatrices, une libérale et une indépendante.

Pour la défense de la France

Paris. — La Commission des finances de la Chambre des députés a décidé de recommander au gouvernement d'approprier une somme additionnelle de $26,000,000 pour les travaux de défense à la frontière française. Le vote a été de 15 à 5. On avait d'abord voté une somme de $16,000,000 à cette fin.

Les navires de guerre de la France

Paris. — Le ministre des affaires étrangères Briand a fait connaître que le gouvernement français avait informé le gouvernement italien qu'il n'y aurait pas de nouveaux vaisseaux de guerre mis sur le chantier avant le mois de décembre. Cette décision a été prise dans le but de laisser entendre à l'Italie que la France est prête à retarder l'exécution de son programme naval et à reprendre les négociations d'un traité de désarmement où elles en étaient à Londres.

M. Briand a fait cette déclaration devant le comité des relations étrangères de la Chambre des députés en parlant des relations entre la France et l'Italie. Il a ajouté qu'il n'y avait pas lieu de s'alarmer.

Un duel

Le rédacteur en chef d'un journal d'Italie recevait, il y a quelques semaines, le billet suivant:

"Monsieur,

"On n'envoie pas de témoins à une canaille comme vous, je vous soufflète par la présente. Veuillez, par conséquent, vous regarder comme souffleté par moi sur les deux joues, et soyez reconnaissant de ce que je ne me sois pas servi de ma canne pour vous châtier."

Le journaliste a répondu:

"Incomparable adversaire.

"Me conformant à votre demande, je vous remercie cordialement de m'avoir adressé deux calottes par écrit au lieu de coups. Souffleté par lettre, je vous tire six coups de revolver dans la tête et vous tue par écrit. Regardez-vous comme un homme mort, lorsque vous aurez lu la dernière ligne de ce billet. Je salue votre cadavre."

Si toutes les querelles se vidaient de la sorte, le sot et sacrilège usage du duel tomberait encore davantage en discrédit.

Réponse au "bishop" Lloyd

Le Droit (Charles Gautier):

Que M. Anderson et le "bishop" Lloyd le veuillent ou ne le veuillent pas, la Saskatchewan est une partie d'un Canada bilingue. Son gouvernement a le pouvoir physique de faire les règlements qu'il lui plait, mais il ne peut pas, en justice, porter atteinte aux droits de la langue française dans les écoles. S'il le fait, il se rend coupable de déloyauté, il devient persécuteur.

Le français avait droit de cité dans les Territoires du Nord-Ouest avant 1905; il avait le rang de langue officielle, à l'égal de l'anglais. L'Acte de 1905 qui a érigé la Saskatchewan en province pourvoit à l'institution de cours primaires français dans les endroits où la demande en sera faite.

Les Canadiens français sont autant chez eux en Saskatchewan que dans la province de Québec et lorsque le "bishop" Lloyd prétend qu'il serait "à la fois ridicule et fatal de céder à une requête quelconque demandant d'introduire le français dans les écoles de la province, tout comme il serait absurde d'accorder le droit d'instruire les enfants dans la langue allemande", il s'insurge contre un état de choses qui existe depuis vingt-cinq ans; il prouve qu'il ne connait rien à l'histoire du Canada, à l'esprit de la Constitution, pas plus qu'aux règles les plus élémentaires de la pédagogie.

Qui le croira lorsqu'il prétend que les religieuses qui font la classe aux enfants de nos compatriotes ne savent pas un mot d'anglais? Les règlements scolaires de la Saskatchewan autorisent l'enseignement du français une heure par jour et, le reste du temps, l'enseignement se fait en anglais. Ces religieuses qui ont été, pendant trente ans, les seules institutrices catholiques des territoires du Nord-Ouest, et qui, depuis 1905, ont été chargées de l'éducation des petits Canadiens français, savent l'anglais, ont passé les examens officiels de la Saskatchewan, donnent un enseignement qui répond même aux besoins des enfants protestants.

Un oubli

Trois Parisiens qui sont arrivés à New-York cherchent en vain un logement pratique et bon marché et finissent par accepter de loger au 94ème étage d'un immeuble, dans une chambre à trois lits, faute de mieux.

Le premier soir, ils rentrent tard et s'aperçoivent avec terreur que l'ascenseur ne fonctionne pas.

— Tans pis! dit l'un. Pour faire passer le temps de la montée, chacun de nous racontera une histoire.

— Entendu.

Et le premier commença un récit qui dura jusqu'au 33ème. Le second fut encore plus prolixe, il occupa ses auditeurs jusqu'au 90ème.

— Tu n'as pas beaucoup de temps, dit-il au troisième, pour nous raconter quelque chose.

— Oh! fit le dernier, je n'ai qu'un mot à vous dire: j'ai oublié la clé chez le concierge.

Maisons de Santé

CARTES PROFESSIONNELLES

Aux Electeurs de la Circonscription de Macdonald

Ayant été nommé candidat à une convention conjointe des progressistes et des libéraux pour le siège de la circonscription de Macdonald aux prochaines élections fédérales, je sollicite respectueusement votre choix et votre appui d'une manière active.

La politique du Gouvernement actuel en adoptant une Législation Progressive, la diminution des taxes doublée d'une expansion marquée de l'industrie et du commerce, méritent pleinement qu'on lui continue son appui.

Sur les dix-huit articles contenus dans le programme national revisé adopté par l'organisation progressiste en 1926, le Gouvernement actuel a donné effet à quatorze.

Ce qui suit est un bref résumé de ce qu'a fait le gouvernement:

1. Les taux de la Passe du Nid de Corbeaux ont été maintenus, ce qui représente une économie annuelle de $25,000,000 pour les fermiers de l'Ouest.
2. Le chemin de fer de la Baie d'Hudson a été achevé.
3. Les ressources naturelles ont été remises à la province.
4. Les Chemins de fer Nationaux ont été réorganisés sous une direction compétente.
5. Le tarif a été substantiellement réduit depuis 1921 sur tous les instruments de production.
6. La préférence britannique a été étendue, ce qui nous assure une grande augmentation de commerce avec la Grande-Bretagne, une vente plus considérable des produits que nous avons à exporter, surtout du blé, sur le seul marché européen libre qu'a le Canada, et ce qui nous assure en même temps des cargaisons de retour pour le chemin de fer de la Baie d'Hudson.
7. Un traitement équitable a été accordé aux anciens soldats.
8. Un système de pensions de vieillesse a été établi.
9. La loi du grain du Canada a été revisée et une nouvelle Commission du Grain nommée.
10. Un système fédéral de prêts agricoles a été établi.

Le record financier du Gouvernement doit être apprécié par tout électeur qui réfléchit:

Réduction des taxes depuis cinq ans, $118,000,000.

Réduction de la dette nationale, $273,000,000.

Toutes les dépenses de capital payées à même le revenu depuis sept ans.

En même temps, le commerce d'exportation du Canada a augmenté de $740,000,000 en 1922 à plus de $1,300,000,000 en 1929.

La valeur des produits manufacturés durant la même période a augmenté de $2,500,000,000 à plus de $4,000,000,000.

Je place ces faits devant vous, confiant que vous marquerez votre bulletin pour le candidat qui soutiendra le Gouvernement dans la poursuite d'un programme progressiste.

Respectueusement vôtre,

W.-G. WEIR,
Candidat progressiste-libéral,
Circonscription de Macdonald.

Publication autorisée par M. Thomas Wood, Elm Creek, Man.

VOLUME XVIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 16 JUILLET 1930 NUMERO 7

Si nous réussissons à atteindre le but que nous poursuivons dans la lutte pour le français, ce sera l'oeuvre de l'Association d'Education.

Mgr ARTHUR BELIVEAU,

LA LIBERTÉ

Encourageons les feuilles qui, non seulement proclament la supériorité des vérités morales, mais y demeurent fidèles dans chacune de leurs colonnes.

Antonio PERRAULT.

APRÈS LE CONGRÈS

Le huitième Congrès de l'*Association d'Education*, tenu la semaine dernière à Saint-Boniface, a révélé chez les Canadiens français du Manitoba un état de santé dont ils ont le droit de s'enorgueillir. Un simple détail qui a frappé un grand nombre d'observateurs illustre ce point. Le Congrès avait lieu par deux journées de chaleur accablante — la plus forte pour cette saison dans la province — mais cet obstacle n'a eu aucune prise sur les délégués qui remplissaient la salle à chaque séance et apportaient une attention soutenue aux travaux.

Point de grands discours pour la galerie et qui n'aboutissent à rien. Des rapports basés sur des faits et des chiffres, présentés par des hommes qu'on sent expert dans les questions qu'ils traitent. Des discussions qui vont droit au fond des problèmes, avec l'unique souci d'en faire jaillir une lumière bienfaisante. A voir l'archevêque, les curés, les représentants des villes et ceux de la campagne travailler ainsi côte à côte en pleine fraternité, on a l'impression très nette que l'*Association d'Education* est bien la chose de tous et qu'elle puise sa force dans la masse de la population.

* * *

Quand un groupe manifeste une telle volonté de vivre, on peut sans risque lui parler en toute franchise. Ce Congrès, si réconfortant dans l'ensemble, a révélé quelques côtés faibles. A diverses reprises on a prononcé le mot *fléchissement*. Il s'agissait de la vie un peu languissante des cercles paroissiaux, du montant de la perception annuelle, de l'assistance aux congrès des instituteurs. Nous pouvons constater ces légers déclins sans qu'il y ait lieu de trop s'alarmer. Des motifs très humains expliquent suffisamment une certaine apathie de la masse, alors que tout est calme et qu'aucune menace n'apparait à l'horizon.

Mais nous n'en avons pas moins le devoir de réagir dès maintenant et de traiter cette anémie naissante. On nous en a d'ailleurs indiqué les moyens. On nous a dit: c'est en forgeant qu'on devient forgeron, c'est en accomplissant des actes patriotiques qu'on devient patriote, c'est en s'occupant de la cause scolaire chez soi qu'on y prend intérêt et qu'on découvre tout le travail qu'elle demande.

Pour aider les nôtres à entrer dans ce mouvement, l'*Association* a inauguré les congrès régionaux, dont les fruits heureux se font déjà sentir. Ils consistent en de simples réunions des commissaires d'école et des officiers des cercles locaux d'une région, groupés autour d'un représentant de l'exécutif. On y discute en toute liberté une foule de sujets d'un ordre éminemment pratique; on y trouve la solution à maintes difficultés et l'on sort de ces entretiens mieux disposé que jamais à assurer le bon fonctionnement des écoles dont on a la charge. Avec les officiers des cercles paroissiaux et les commissaires d'école ainsi pénétrés de l'esprit de l'*Association*, il y a chance pour que tous en ressentent les bons effets, que les institutrices redoublent d'efforts pour donner entière satisfaction et que la perception annuelle soit préparée et conduite de façon à donner le maximum de résultats.

* * *

Au nombre des facteurs qui ont contribué à notre succès et fourni une base solide à notre organisation, il serait juste de mentionner le bataillon des anciens. Trois d'entre eux ont été spécialement honorés l'autre soir, à la séance de cloture du Congrès. On sait qu'il en existe d'autres et que, parmi les moins anciens, plusieurs sont déjà bien pourvus de chevrons. Ces vétérans qui marchent côte à côte avec les jeunes donnent à notre oeuvre de défense scolaire un caractère de pondération et de stabilité d'une valeur fort appréciable.

Mais voici un autre facteur qui est loin d'avoir donné toute sa mesure et sur lequel nous fondons de grands espoirs pour l'avenir. Il a été beaucoup question, à ce Congrès, des femmes et du précieux concours qu'elles pourraient apporter au travail de l'*Association*. Elles ont déjà aidé dans une bonne mesure, mais on désire les voir prendre une part plus directe à la vie des cercles et à toutes les activités nationales. Quelques-uns auraient voulu les organiser en comités auxiliaires. L'idée a prévalu de les inviter simplement à travailler côte à côte avec les hommes, à les stimuler et à les dépasser si elles le peuvent. Cet appel aux dames et aux jeunes filles ne manquera pas d'être entendu. Il faut qu'au prochain Congrès, elles apportent la preuve qu'on n'a pas eu tort de compter sûr leur dévouement bien connu à la cause de l'éducation.

Donatien FREMONT.

CE QUE DIT DE NOUS LE "DEVOIR"

La veille du jour où s'ouvrait à Saint-Boniface notre Congrès de l'Association d'Education, paraissait dans le "Devoir" l'excellent article suivant, dont nous remercions l'auteur, notre distingué confrère Omer Héroux:

La querelle politique n'empêche point les Franco-Manitobains de s'occuper de leurs affaires propres. Demain et mercredi, ils tiendront à Saint-Boniface leur congrès régulier. Adressons leur donc de loin un cordial salut. (Nous aurions bien aussi l'occasion de tirer de leur exemple plus d'une utile leçon.)

Les Franco-Manitobains, au double titre de catholiques et de français, ont été l'objet d'une série de coups de force qui ont réduit au minimum leurs droits légaux. Ils ne se sont point laissé décourager. Ils ne se sont point épuisés à pleurer sur des ruines: ils ont, tout de suite au contraire entrepris la nécessaire reconstruction. Ils ont utilisé les minces textes qui leur restaient et tiré sur les inépuisables ressources de leur intelligence et de leur coeur. Ils sont allés de l'avant, avec une parfaite connaissance aussi de l'esprit des gens qui les entouraient.

Ils ont mis sur pied une organisation qui, si elle ne fait pas grand tapage, n'en est pas moins puissante. Ils se sont efforcés, dans la mesure du possible, de parer aux carences du régime qui leur était fait, d'en contrarier les tendances dangereuses et d'utiliser à fond les moyens d'action que fournissait leur répartition sur le sol de la province.

Un trait, pour beaucoup d'autres observateurs comme pour nous, a toujours particulièrement illustré le sérieux et les promesses d'efficacité de leurs méthodes. Chaque année, ils font à travers les paroisses françaises de la province la collecte de l'"Association canadienne-française d'Education". L'effet est double et triple: fournir d'abord à leur société des ressources régulières, rappeler ensuite à tous l'existence d'une pénible situation de fait et ses exigences, puis les intéresser de façon directe à l'oeuvre de l'"Association". On pourrait ajouter que la collecte a cet autre avantage d'assurer une prise de contact annuelle entre les chefs et la foule, car cette collecte n'est pas le fait de simples agents. Les hommes en vue du groupe y mettent la main.

Les Franco-Manitobains ont leur secrétariat permanent. On n'imagine point d'habitude ce que cette institution si simple représente de force réelle et de possibilités d'action. — Pour toutes ces oeuvres de défense, on ne peut demander à la plupart que de la bonne volonté et une partie de leur temps. Le secrétariat assure l'exécution des plans, les relations avec les groupes locaux, avec ceux de l'extérieur aussi. Il est, en fait, le centre d'un véritable ministère d'action nationale.

* * *

Beaucoup de choses restent à faire au Manitoba, et personne ne le sait mieux que ceux qui sont là-bas, au centre de la mêlée, mais il paraît bien évident que, dès maintenant, d'importants résultats ont été acquis.

D'une part, les Franco-Manitobains ont mis sur pied une organisation qui, dans une certaine mesure, pare aux dangers du régime officiel; de l'autre, il semble bien que l'esprit public se soit sensiblement amélioré. On n'entend point au Manitoba les clameurs qui de ce temps-ci font peine en Saskatchewan. Un journal comme le "Manitoba Free Press" se moquait, il n'y a pas très longtemps encore, de la terreur qu'affichait devant les circulaires bilingues les gens du "Regina Daily Star".

Autre pièce intéressante: à l'occasion des prochaines fêtes qui vont célébrer le soixantenaire de l'entrée du Manitoba dans la Confédération, le ministère de l'Instruction publique a fait distribuer dans les écoles un récit des événements de 1869-1870 qui prend le contre-pied de certaines légendes hostiles aux pionniers du pays et tend ainsi à créer une atmosphère de paix et de conciliation entre les groupes.

Espérons que ces fêtes du soixantenaire, en évoquant les origines de la province — et forcément par voie de conséquence, le grand rôle qu'y ont joué les catholiques et les hommes de race ou de descendance française, — ajouteront à la puissance des éléments de paix et de concorde.

* * *

Le congrès de cette année se terminera par un hommage à trois anciens: M. le juge Prendergast, qui fut, croyons-nous, le premier président de l'"Association d'Education", M. Roger Goulet, depuis très longtemps inspecteur d'écoles, et M. J.-A. Marion, vétéran des commissaires d'écoles. On honorera de la sorte trois hommes qui ont servi sur des terrains différents, mais voisins et connexes. Cet hommage, en pleine tourmente électorale, à des hommes dont le mérite est d'ordre extra-politique est un spectacle aussi beau qu'intéressant.

Ajoutons que, voici quelques semaines, les Franco-Manitobains ont profité des noces d'argent sacerdotales de M. l'abbé Sabourin, aujourd'hui curé de Saint-Pierre-Jolys, pour offrir à l'un de leurs meilleurs amis un émouvant témoignage. M. l'abbé Sabourin, dont nos lecteurs connaissent l'oeuvre importante, et qui s'est spécialisé dans les questions d'éducation, fut visiteur des écoles de la minorité française. Cela, comme ses brochures d'actualité, comme ses travaux missionnaires, était connu jusque dans la province de Québec. Ce que les fêtes de Saint-Pierre nous ont permis d'apprendre en plus, c'est le rôle considérable joué par M. l'abbé Sabourin dans la vie intime de l'"Association d'Education", c'est la dette supplémentaire que tous lui doivent à cet égard.

Et c'est un mérite que nous sommes heureux de publier au delà des limites du Manitoba

La Semaine sociale de 1930 remise à l'année prochaine

Montréal. — A cause des élections générales, la Semaine sociale de 1930, qui devait avoir lieu à Ottawa cet été et qui devait porter sur l'Etat, a été remise à l'année prochaine.

La Commission générale tiendra cependant une session privée où ses membres étudieront ensemble quelques-uns des principaux problèmes sociaux qui se posent actuellement dans notre pays.

La Commission générale espère que de ces séances d'étude sortiront des directives dont pourront bénéficier tous ceux qui s'intéressent au bien-être de la société.

Supérieur du Scolasticat Saint-Joseph d'Ottawa

Ottawa. — Le R. P. Anthime Desnoyers, O.M.I., vient d'être nommé supérieur du scolasticat Saint-Joseph, en remplacement de S. G. Mgr J.-M.-Rodrigue Villeneuve, O.M.I., évêque-élu de Gravelbourg, qui occupait ce poste depuis dix ans.

Le R. P. Desnoyers était le premier assistant du supérieur du scolasticat.

Le Congrès Honore Trois Aînés

A la séance de clôture, on rend hommage à trois aînés qui ont particulièrement bien mérité de l'Association d'Education: l'honorable juge Prendergast, M. Roger Goulet et M. J.-A. Marion

La séance de clôture, à la salle académique de l'Ecole Provencher, est sous la présidence de M. Louis-Philippe Gagnon, vice-président de l'Association, qui fait acclamer les noms des trois anciens à qui l'on va rendre hommage et des deux délégués des provinces soeurs qui vont bientôt prendre la parole.

M. le juge L.-P. Roy, dans une excellente allocution, rappelle les titres particuliers à notre admiration et à notre reconnaissance acquis par l'honorable juge en chef Prendergast, M. Roger Goulet et M. J.-A. Marion.

Honorable juge Prendergast

Il y a quatorze ans déjà, dit-il, que se formait, dans les salles du vieux Collège malheureusement détruit par les flammes, l'Association d'Education. Le gouvernement d'alors venait de rayer brutalement de la loi scolaire les clauses légalisant l'enseignement bilingue. Devant la loi, le français n'existait plus et l'anglais seul avait droit de cité. Un congrès de vigilance s'était formé à Saint-Boniface et, guidé par la main sûre et les sages conseils de celui qui devait bientôt devenir le président général de notre Association, il avait convoqué un Congrès général de tous les Canadiens français de notre province.

Tous se rappellent encore ce congrès, où l'angoisse des nôtres en face de cette nouvelle persécution scolaire, qui menaçait de saper à sa base l'enseignement de notre langue et de notre foi, n'avait d'égale que notre volonté bien arrêtée de ne pas céder un pouce du terrain conquis par vingt-cinq années de luttes continuelles. Plusieurs voix éclairées et autorisées se firent entendre; mais sans vouloir amoindrir en quoi que ce soit le mérite de tous ceux qui contribuèrent au succès de ce congrès historique — et ils sont nombreux — je crois pouvoir affirmer que la direction donnée par notre premier président général, M. le juge Prendergast, contribua pour beaucoup à donner à notre Association le caractère particulier de bonne volonté qu'elle a su conserver jusqu'ici auprès du Département de l'Instruction publique de la province. Ayant à coeur le succès de notre Association, l'honorable juge avait voulu lui assurer d'abord, autant que possible, d'excellentes relations avec les autorités et avait vu l'importance de la faire considérer par le Département comme une aide désirant l'amélioration du système d'enseignement plutôt que comme une ennemie qui voulait marcher à l'encontre de la loi.

Cette direction, que donnait alors à notre Association l'honorable juge Prendergast a été suivie scrupuleusement jusqu'à aujourd'hui et — sans vouloir décerner des louanges imméritées aux membres des exécutifs passés et présents — avec des résultats marqués et très satisfaisants.

Aussi, au congrès de 1916, lorsqu'il s'agit d'élire un président, un seul nom était dans la pensée de tous: celui de l'hon. juge Prendergast. Pendant deux années entières, il se dépensa à cette oeuvre naissante, donnant sans compter de son temps et de sa personne.

Président idéal

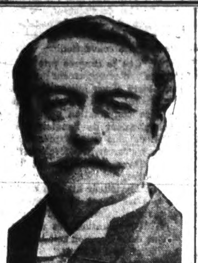
M. le juge Roy, qui faisait partie de ce premier exécutif de l'Association d'Education, rappelle l'exemple frappant de dévouement soutenu donné alors par ce distingué président. Assidu à toutes les assemblées qui se prolongeaient parfois tard dans la nuit; ponctuel à l'heure du rendez-vous; écoutant avec cette politesse exquise dont il est coutumier les suggestions de tous les membres, même des plus jeunes et moins expérimentés; sachant toujours ramener les décisions de l'exécutif à la direction d'ensemble que sa grande expérience des hommes lui faisait entrevoir comme la meilleure, il fut pendant deux ans le président idéal. Il avait ouvert la voie et tracé largement la route à ceux qui devaient suivre. Ce n'est qu'après s'être assuré que notre Association était bien dirigée vers le but à atteindre et poursuivait sa route avec le maximum de chances de succès, qu'il en remit la présidence à son vieil ami et collaborateur le juge Prud'homme.

Cependant, en laissant la présidence de l'Association, le juge Prendergast ne se départit jamais de l'intérêt qu'il portait à notre Association. En maintes occasions, alors que nous avions à faire face à des difficultés nouvelles et parfois très onéreuses et grosses de conséquences, nous avons eu recours à la grande expérience et aux sages conseils de notre premier président. Et chaque fois, nous n'avons eu qu'à nous féliciter d'avoir suivi ses directions.

Juge en chef du Manitoba

Aussi fut-ce avec des sentiments de joie sans mélange et de fierté bien légitime que nous apprimes son élévation au plus haut poste judiciaire du Manitoba, celui de juge en chef de la province. Cette nomination fut l'une des plus populaires et des mieux accueillies, aussi bien parmi l'élément de langue anglaise que parmi les Canadiens français.

Croyez-le, Monsieur le juge en chef, dit l'orateur, c'est pour nous un devoir de reconnaissance de vous offrir, à cette occasion, nos hommages respectueux et notre vive gratitude pour les nombreux et distingués services rendus par vous à la cause canadienne-française au Manitoba depuis quarante ans, et nos meilleurs voeux que Dieu, dans sa bonté infinie, vous conserve encore longtemps, afin que vous puissiez continuer, pendant de nombreuses années, à illustrer la très honorable position que vous occupez aujourd'hui et ainsi faire rejaillir sur vos compatriotes canadiens-français du Manitoba la gloire et surtout le respect dont tous, sans distinction de race ou de langue, se plaisent à vous entourer.



L'HON. JUGE PRENDERGAST, juge en chef du Manitoba, premier président de l'Association d'Education.

M. Roger Goulet

Dans une autre sphère d'action, poursuit M. le juge Roy, un autre de nos compatriotes très estimé, M. Roger Goulet, a aussi bien mérité des Canadiens français du Manitoba. Il vient de couronner trente années comme inspecteurs d'écoles au Manitoba. Dans cette position toujours très difficile et même ingrate, où les meilleures intentions sont très souvent dénaturées, où il est humainement impossible de satisfaire tout le monde, où le nombre des mécontents semble toujours le plus grand, M. Goulet, par sa bonté, son application au devoir, son assiduité au travail, sa franchise surtout, ne s'est acquis que des amis.

Toujours sur la brèche, en faveur de l'enseignement du français et de la religion, il avait à appliquer un programme où l'enseignement du français est prohibé et où l'on ne permet plus que quelques bribes d'enseignement religieux. En face de ces difficultés, M. Goulet a toujours su agir avec tact et diplomatie, interprétant l'esprit de la loi plutôt que la lettre. Il a toujours su donner entière satisfaction à ses supérieurs au Département de l'Instruction publique, ainsi qu'à ses compatriotes et à l'Association d'Education.

Pour ses bons et généreux services, pour les nombreux sacrifices qu'il a dû faire, l'Association d'Education est reconnaissante à M. Goulet et lui offre ses plus chaleureuses félicitations et ses souhaits les plus sincères de longue vie.

L'orateur souligne aussi les éminents services rendus par M. Goulet à la cause des Métis. C'est en grande partie grâce à ses efforts persévérants que la lumière se fait aujourd'hui et que bien des préjugés tombent.



M. ROGER GOULET, inspecteur des écoles du Manitoba depuis 30 ans

M. J.-A. Marion

Membre de l'exécutif de l'Association d'Education depuis sa fondation, depuis 25 ans commissaire d'école à Saint-Boniface et depuis longtemps président, tels sont les titres de M. J.-A. Marion à notre admiration et à notre reconnaissance.

Lutteur par nature, M. Marion a toujours su apporter à l'appui de ses idées un tel respect des opinions des autres, qu'il a pu parfois avoir des adversaires, mais jamais d'ennemis.

Cependant l'intérêt tout particulier qu'il portait aux écoles de Saint-Boniface ne satisfaisait pas son ardeur de dévouement et il lui fallut bientôt un champ plus vaste. Après avoir été élu membre de l'exécutif de l'Association des Commissaires d'écoles de toute la province, il en devint le président. Il fut le premier et le seul Canadien français à occuper ce poste et il est encore membre de cet exécutif.

Partout il a su se créer des amitiés qui rendent son rôle dans notre exécutif très précieux. Chaque fois qu'une difficulté spéciale se présente et qu'il faut entrevoir le ministre de l'Instruction publique, vous trouverez toujours le nom de M. Marion parmi les membres de ces délégations. Les relations qu'il a su se créer, les obligations de reconnaissance qu'il a su se ménager, la bonne estime que tous gardent de lui assurent toujours à nos demandes un accueil favorable et le mettent à même de rendre à notre Association des services signalés.

M. Marion a occupé pendant de longues années la position d'échevin de Saint-Boniface. Il est membre actif — et même très actif — d'un grand nombre de nos associations patriotiques et nationales. Partout et toujours, lorsque vous aurez besoin de lui, vous n'aurez jamais à chercher loin pour le trouver: regardez bien en avant, il est là.

A ces trois citoyens distingués, à ces trois patriotes convaincus qui ont dépensé le meilleur de leur temps et de leur énergie à la défense de notre cause commune, l'Association d'Education est heureuse d'offrir ses hommages respectueux d'admiration et de reconnaissance.

M. Raymond Denis

C'est au tour des délégués des provinces soeurs de prendre la parole.

M. Raymond Denis, président général de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan, chevalier de la Légion d'honneur, associe sa province à l'hommage qui est rendu aux trois héros de la soirée. Leurs noms, dit-il, ont dépassé les limites du Manitoba; ils ont bien servi leur pays et font honneur à leur race. Il salue Mgr Béliveau, l'Association et ses chefs qui ont montré qu'un groupe qui refuse de mourir ne meurt pas. M. Denis vente l'excellence de notre organisation, l'attention soutenue apportée aux discussions pendant le congrès, l'union au-dessus des partis politiques pour assurer la défense de l'école et la survivance de la race. Il a constaté que les institutrices et les enfants qui viennent du Manitoba dans la Saskatchewan se montrent parmi les meilleurs.

Dans les deux provinces, les problèmes sont passablement les mêmes, mais il existe en Saskatchewan une situation particulière, sur laquelle M. Denis donne des détails intéressants. Jusqu'ici, on n'a pas touché à l'enseignement du français; mais le gouvernement fait faire en ce moment une enquête sur les écoles canadiennes-françaises. Il est à craindre que les prochaines élections provinciales se fassent sur l'enseignement du français, comme les dernières se sont faites sur la question du costume religieux à l'école.

M. Denis rappelle les différentes mesures hostiles aux franco-catholiques prises par les autorités: suppression des échanges de diplômes avec la province de Québec; obligation de faire le catéchisme en anglais seulement; obligation pour les commissaires d'école de savoir lire et écrire l'anglais; obligation de tenir les assemblées de commissaires d'écoles en anglais seulement.

Nous n'accepterons jamais, dit le président de l'A. C. F. C., de faire prier nos enfants et de leur apprendre le catéchisme dans une langue autre que le français. Ce serait le commencement de la fin.

On n'a pas touché jusqu'ici aux écoles séparées, qui sont protégées par la constitution. Il en résulte cette étrange anomalie que là où les catholiques sont en majorité et possèdent l'école publique, ils devraient chasser les soeurs et que là où ils sont en minorité, avec une école séparée, ils seraient libres de les garder.

L'épiscopat décidera de l'attitude à suivre, mais les Franco-Canadiens de la Saskatchewan ne laisseront jamais leurs écoles entre les mains d'institutrices qui n'ont pas leur foi et leur langue. Cette persécution a eu l'avantage de les réveiller, comme l'avait déjà fait la tempête de 1918. Elle a réalisé l'union des groupes catholiques de toutes origines dans une convention qui a groupé à Saskatoon plus de 500 délégués — et cette union se continue et se fortifie de jour en jour. Il n'y a pas lieu de désespérer et ce qui s'est passé dans l'Ontario et au Manitoba se répétera dans la Saskatchewan.

M. Denis, qui a été fréquemment applaudi au cours de son chaleureux discours, est longuement acclamé en regagnant sa place.



M. J.-A. MARION, commissaire d'école de Saint-Boniface depuis 25 ans, membre de l'exécutif de l'Association depuis sa fondation.

M. Rodolphe Laplante

M. Rodolphe Laplante, directeur de la "Survivance" et secrétaire général de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta, après avoir offert ses voeux de succès et d'encouragement à notre Association et s'être associé aux hommages rendus à nos trois anciens, explique pourquoi l'Alberta n'a pas eu plus tôt son organisation nationale. C'est que l'emprise des partis politiques empêchait le ralliement sur le terrain exclusivement national. Un esprit nouveau a soufflé. L'Association Canadienne-Française a été fondée, puis le journal la "Survivance", son organe officiel; l'union s'est réalisée

Notre distingué visiteur se dit très impressionné par le spectacle de notre forte organisation. Il attribue notre succès à trois facteurs principaux: un évêque dévoué à la cause française; une association vigoureuse munie d'un certain capital et qui aspire à l'augmenter; un journal qui a jeté de saines idées dans la masse et continue d'entretenir la vraie mentalité française.

L'Alberta française se porte mieux parce que, depuis quatre ans, elle a, elle aussi, son association et son journal. M. Laplante parle des différents

(Suite à la quatrième page)

A propos de l'entrée du Manitoba dans la Confédération

MGR TACHE ET LA NAISSANCE DU MANITOBA

A la demande qui nous en a été faite, nous avons publié en brochure la série d'articles de notre directeur parues récemment dans la "Liberté" sous le titre: "Mgr Taché et la Naissance du Manitoba".

De l'avis de juges compétents, cette étude présente sous leur vrai jour des événements historiques dénaturés à plaisir par des polémiques passionnées; elle précise certains points sur lesquels l'entière lumière n'avait pas encore été faite jusqu'ici. Elle est surtout de pleine actualité, au moment où la province fête le soixantième anniversaire de son entrée dans la Confédération canadienne.

"Mgr Taché et la Naissance du Manitoba" forme une brochure de 47 pages grand format. En vente aux bureaux de la "Liberté" et dans les librairies françaises. L'exemplaire, 25 sous franco; la douzaine, $2.50.

Le Congrès honore trois aînés

(Suite)

groupes de la province et montre les progrès accomplis en fait d'organisation depuis quelque temps. Il est convaincu que les Canadiens français de l'Ouest survivront parce qu'ils en prennent les moyens. Il importe, par-dessus tout, de garder le foyer français.

Le directeur de la "Survivance", qui s'exprime avec beaucoup de facilité, a été très goûté et chaleureusement applaudi.

S. G. Mgr Béliveau

Sa Grandeur Mgr Béliveau prononce le dernier discours du Congrès. Comme membre de l'Association et comme archevêque, il remercie nos trois compatriotes, l'honorable juge Prendergast, MM. Goulet et Marion, de ce qu'ils ont fait pour la cause catholique. Il remercie également les délégués qui ont été si assidus et si attentifs aux séances de ces deux journées.

Le Congrès, poursuit Mgr Béliveau, a été un grand succès. Il a été mené sur une base d'affaires, par des hommes qui n'en sont pas à leur coup d'essai. Cependant, s'il a montré un grand nombre de points forts, il a aussi révélé quelques points faibles. Il existe une anémie graduelle qui envahit les cercles et menace leur existence. Cette situation appelle un remède. De même que pour devenir forgeron il faut forger, pour devenir patriote il faut faire des actes de patriotisme. Le cercle paroissial est la cellule vitale de toute notre organisation. Si le Congrès a mis en lumière la faiblesse de la vie des cercles, toutes nos forces doivent converger vers ce mal à guérir.

Mgr l'Archevêque invite tout particulièrement ses curés à s'intéresser activement à l'organisation de leur cercle paroissial. Ils doivent donner à cette oeuvre, dit-il, leur pleine et entière cooperation. Là où il n'existe pas de cercle, ils doivent en fonder. L'Association est la chose de tous: l'archevêque en est, les curés en sont, les pères et les mères en sont, les jeunes gens et les jeunes filles en sont. Choisissez un bon secrétaire, dévoué et actif; c'est la cheville ouvrière de toute l'organisation.

La souscription est un autre point faible. Il ne faut pas avoir peur de l'aborder. Ce que nous donnons pour l'Association ne représente qu'une portion de ce que nous pourrions donner. Les Canadiens français du Manitoba ont perdu, tout récemment, des sommes formidables dans la spéculation; ils pourraient contribuer beaucoup plus largement à l'oeuvre de l'Association sans risquer d'en souffrir. Le mal n'est pas dans la somme qu'on leur demande de verser, mais dans une certaine mentalité qui n'apprécie pas à sa valeur le but à atteindre.

Cette soirée de clôture était agrémentée d'un intéressant programme musical sous la direction de M. Marius Benoist. Les hommes de la Chorale de Saint-Boniface ont exécuté la "Marche Lorraine" (Ganne) et les dames ont chanté le choeur des "Maguanarelles" de Mireille (Gounod). La pianiste était Mme Dugal.

Elections de l'exécutif

L'élection des quatorze membres de l'exécutif est quelque peu laborieuse, à cause de la longue liste des candidats. Il faut procéder à cinq tours de scrutin pour que tous les élus obtiennent la majorité absolue.

Le nouvel exécutif comprend: MM Henri Lacerte, J.-A. Marion, Donatien Frémont, Louis-Philippe Gagnon, J.-A. Cusson, Dr J.-J. Trudel, J.-H.-N Léveillé, juge L.-P. Roy, J.-H. Daignault, W. Raymond, Horace Chevrier, Camille Fournier, A.-J. Doucet, Narcisse Fournier.

Nos amis de l'Ontario

M. le magistrat Lacerte, président de l'Association d'Education, a reçu de l'honorable sénateur Belcourt, président de l'Association d'Education de l'Ontario, le télégramme suivant, arrivé trop tard pour être lu au Congrès:

"Veuillez agréer regrets. Impossible assister à votre Congrès. Avec mes félicitations cordiales et mes meilleurs souhaits.

"N.-A. BELCOURT."

Notre président a également reçu du chef des Canadiens français de l'Ontario une lettre confirmant son télégramme.

Résolutions adoptées

Voici la liste des résolutions adoptées par le Congrès après discussion.

Résolutions des rapporteurs

(a) Date du Congrès. Il n'y a pas de changement: l'exécutif fixe la date lui-même.

(b) Election des Cercles. "Que l'assemblée annuelle se tienne le dimanche précédant l'élection des Commissaires et que le terme d'office des officiers soit prolongé à deux ans".

(d) Fonctionnement scolaire. "Que la tâche assignée à chaque grade soit délimitée d'une manière précise et que l'on exige l'uniformité dans l'usage des manuels scolaires."

Que la question suivante soit insérée dans le rapport du visiteur: "Avez-vous assisté à la convention annuelle des Instituteurs de Langue Française? Si non, pourquoi?"

"Que l'exécutif prie les commissaires d'écoles de s'assurer que les institutrices de leurs arrondissements ont assisté régulièrement aux séances de cette convention."

(e) "Que le congrès prie les institutions d'enseignement supérieur, pour leurs élèves qui se destinent au professorat, de faire la part plus large à la conversation anglaise, dans l'enseignement de l'anglais, de surveiller de plus près l'expression orale et de s'efforcer de développer chez leurs élèves l'assurance et l'esprit d'initiative.

"Que le visiteur ait soin de s'assurer que les élèves comprennent bien les mots anglais dont ils font usage."

(f) Rémunération des correcteurs — Que cette question soit laissée à la discrétion de l'exécutif."

(g) "Que l'exécutif nomme immédiatement une commission avec pouvoir de dresser des règles de pédagogie pour l'usage de notre personnel enseignant, suivant lesquelles peut se combiner l'application simultanée du programme officiel et du programme de l'Association."

Autres résolutions

(a) "Que lors de la perception, les percepteurs sollicitent dans leur paroisse respective tout adulte susceptible de souscrire au fonds de l'Association."

(b) Que lors des congrès de pédagogie, on organise une réunion privée de Commissaires d'écoles et de membres des cercles locaux de la région.

(c) "Que les délégués envoyés par l'exécutif pour faire la perception aient une réunion préalable avec le Comité d'Organisation."

(d) Que tous les noms des donateurs soient publiés à l'exception de ceux qui manifestent un désir contraire."

(e) "Que l'exécutif ait toute la latitude voulue pour faire représenter l'Association à l'extérieur."

(f) "Que les sympathies du congrès soient offertes à la famille du défunt membre J.-O.-E. Lévêque."

(g) "L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba remercie sincèrement et de tout coeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, les RR. PP. Oblats, la Commission Scolaire de Saint-Boniface et la Liberté des services rendus au cours de ce congrès."

Amendements à la constitution

24, b. Tous les changements proposés sont rejetés, à l'exception de: "Le secrétaire de l'exécutif donne lecture des noms de candidats et prépare pour le lendemain un nombre de bulletins suffisants sur lesquels les noms des candidats sont inscrits." Le paragraphe (d) est amendé en ajoutant les mots "par des croix" après les mots "les délégués votent ensuite".

25. Que les mots "et des anciens présidents généraux" soient retranchés et remplacés par les mots "et du président sortant de charge".

23A, (d). Cet article devra se lire comme suit: "Que les résolutions qui découlent des rapports des sections permanentes de l'exécutif ne soient pas soumises aux restrictions contenues dans les articles (b) et (c).

29 (g). Que la clause nouvelle (g) soit ajoutée à l'article 29 et se lise comme suit: "L'exécutif munit le secrétaire d'un cautionnement pour une somme déterminée chaque année en assemblée régulière."

Liste des délégués officiels au Congrès

Saint-Boniface: D.-E. Viau, Albert Baril, H. Painchaud, H. Morier, Camille Teillet, Geo. Chavanne, J.-H. Daignault, J.-A.-A. Pambrun, W. Raymond, Henri d'Eschambault, J.-A. Cusson, Jean Ledoux, Amable Toupin, Charland Prud'homme, E. Lévêque, J.-B.-O. Leclerc, A.-V. Monnin, Louis Bétournay, F.-X. Lavoie, H.-G. Viel, Paul Gagnon, S.-J. Dussault, Olier Morier, H. Constant, J.-O. Dubuc, R. Bernier, juge L.-P. Roy, L.-P. Gagnon, A.-J. Doucet, Henri Lacerte, Alex. Bernier, R. F. Joseph, Dr Trudel, C.-E. Couture, J.-A. Biron, R. P. Bourque S.J., abbé A. d'Eschambault, abbé Boulet, Joseph Gauthier.

Saint-Léon: N. Jubinville, abbé S. Nivon, O. Leblanc, R. Lussier.

Notre-Dame-de-Lourdes: R. P. Antoine, Charles Augert.

Letellier: Léon Bruyère, Dr J.-B. Cloutier.

Sainte-Agathe: Joseph Lemoine, Louis Toupin, Ovide Pelletier, Théo Joyal.

Winnipeg: R. P. Vézina, O.M.I., J.-H. Lemire, B. Léveillé, D. Frémont, J.-H.-N. Léveillé, Horace Chevrier, Maurice Prud'homme, A.-B. Desrochers, Dr Laflèche, M. Gatien, E.-T. Blanchard.

Saint-Jean-Baptiste: Achille Roy, O. Matte, Mathias Fillion, Ludger Duval, Albert Marion.

Saint-Lazare: J.-A. Tremblay.

Saint-François-Xavier: Abbé J.-V. Fyfe, Adrien Perras.

Fannystelle: Philippe Painchaud, Emile Guyot, Abbé Chamberland.

La Broquerie: Abbé Giroux, Stanislas Jolicoeur, Henri Simard, G. Jolicoeur, L.-M. Tétreault, F. Perrière, Ph. Savard, A. Kirouack, N. Deslauriers, Eugène Simard.

Mariapolis: Aurélius-C. Joyal, abbé O. Moquin, Jules Allard.

Transcona: A. Galipeau, Jos. Bélanger, abbé J.-O. Lizotte.

Sainte-Anne-des-Chênes: Jos. Laurin, A. Hébert, Nap. Dufresne, J. Côté, R. P. Mercier, C.SS.R., Eug. Desautels.

Saint-Pierre-Jolys: Thomas Proulx, Ed. Robidoux, C.-H. Carrière, Josaphat Desaulniers.

Woodridge: Louis Yvon.

Lorette: Marcien Arpin, Léon Marcoux, J. Manaigre, Dr Royal, Léon Laurin, Sauveur Marcoux, Med. Gendron.

Dunrea: Arthur Parent.

Saint-Lupicin: Napoléon Bergeron.

Vassar: A.-J. Beaudry, J. Hupé, Adelbert Cayer, abbé U.-R. Forest.

La Salle: Treffié Gouin, Alp. Carignan, Ars. Daoust.

Aubigny: Joseph Pelland, Louis Palud.

Fort Garry: J.-O. Tellier, Léon Hervo, L.-J. Delorme, Albert Cormier.

Starbuck: Abbé J.-L. Roy.

Saint-Eustache: E. Beaudry, Avila Ménard, Alfred Houde, Pierre Leclerc, Harry Hogue.

Lac du Bonnet: Abbé H. Mazué, F. Allard.

Somerset: H. Nadeau, C.-G. Champagne.

Saint-Malo: Joseph Arpin, Evariste Hébert, abbé Macaire.

Sainte-Elisabeth: Abbé Halde.

South Junction: A.-O. Beaudry, W. Gagnon.

Saint-Adolphe: E. Brodeur, P. Lagassé, H. Bolduc.

Sainte-Geneviève: Abbé Picton, Arthur Parent.

Fermier tué par la foudre

Régina. — A. Hornung, 37 ans, un fermier, s'est fait tuer par la foudre, de même qu'un de ses chevaux. Le toit de la grange près de laquelle il travaillait fut démoli. Mme Hornung et une de ses filles, qui étaient à la maison, furent affectées. Une autre fille fut blessée à une jambe en se faisant ruer par un cheval.

Mort de l'évêque de Charlottetown

Dayton, Ohio. — Mgr Louis-Jacques O'Leary, évêque de Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard, est décédé dans un hôpital de cette ville, après de longs mois de maladie. Mgr Henri O'Leary, archevêque d'Edmonton, et M. William O'Leary, de cette ville, ses frères, étaient à son chevet.

Nouveau tarif d'affranchissement postal pour l'étranger

Comme résultat de la Convention postale adoptée au Congrès Postal universel qui eut lieu à Londres l'année dernière, les changements suivants entreront en vigueur le 1er juillet 1930:

Lettres — La taxe des lettres pour les pays en dehors du Canada, sauf les pays de l'Empire, la France et ceux de l'Amérique du Nord et du Sud (auxquels la taxe domestique canadienne s'applique) sera de 5 sous par lettre pesant une once ou moins. Quant aux lettres pesant plus d'une once, elle sera de cinq sous pour la première once et de 3 sous par once ou fraction d'once au delà.

L'abbé Henri Beaudé est décédé à Rome

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. l'abbé Henri Beaudé (Henri d'Arles), décédé à Rome le mercredi 9 juillet.

M. l'abbé Henri Beaudé laisse une oeuvre littéraire considérable, notamment "Propos d'art", "Pastels", "Le Collège sur la Colline", "Essais et Conférences", "Lacordaire", "Eaux-Fortes et Tailles douces", le "Mystère de l'Eucharistie", "Les Grands jours", "Nos Historiens", "Arabesques, "Laudes", "Louis Fréchette", "Horizons".

Il a édité, sous le titre "Acadie" et en l'enrichissant de notes copieuses, la version française du grand ouvrage de son cousin Edouard Richard.

La dépouille mortelle de l'écrivain sera ramenée au Canada et inhumée dans son pays d'origine, à Victoriaville, à une date qui sera ultérieurement annoncée.

Mort de M. Belley, ancien ministre des postes

Québec. — Quelques heures à peine après avoir plaidé et gagné une cause, au Palais de Justice, M. Louis de Gonzague Belley, ancien ministre des Postes, est décédé subitement à sa demeure.

M. Belley naquit à Saint-Alexis de Grande Baie, comté de Chicoutimi, le 3 février 1863. Il était donc âgé de 67 ans. Après des études classiques au Séminaire de Chicoutimi, il entra à l'Université Laval pour suivre un cours de droit. Licencié en 1887, il était admis au barreau la même année. Cinq ans plus tard, il se sentit attiré vers l'arène politique. En 1921, M. Arthur Meighen, alors premier ministre du Canada, l'invita à faire partie de son cabinet et lui offrit le portefeuille des Postes. Il se présenta dans Chalevoix-Saguenay, mais il fut défait. Il continua cependant à s'occuper activement de politique et prit part à de nombreuses luttes.

Page Féminine

Autour du précieux arbrisseau

Tous les parents ne sont-ils pas également des éducateurs? Non. On en rencontre beaucoup dont la sollicitude est absorbée par les soins matériels: un bébé frais, bien membré, solide et sain, suffit à les ravir; plus tard, quand de la bouche vermeille sortent des phrases fâcheuses, quand les petits pieds agiles courent sur les chemins interdits, quand la personnalité de l'enfant se dresse volontaire, capricieuse, égoïste, menteuse, paresseuse, les parents se désolent; et, néanmoins, il arrive souvent que leur chagrin demeure aveugle et impuissant; ils négligent de sévir, d'adopter un programme éducatif bien dressé.

Leur rôle est cependant bien net; ce n'est pas seulement le corps du bébé qu'il faut soigner et dont il faut favoriser le développement; son esprit et son coeur doivent aussi devenir beaux, vigoureux: doser son lait, doser son pain, c'est sage, mais il faut aussi lui fournir la nourriture de l'âme, d'une qualité parfaite et de façon qu'il puisse l'assimiler entièrement.

Une telle oeuvre ne s'improvise pas; de longues réflexions préparatoires sont nécessaires pour la mettre en route, d'abord, pour la mener à bien, ensuite. Il ne s'agit de rien moins que de lutter contre tous les défauts de l'enfant; de cultiver toutes ses qualités et de donner à son intelligence tout l'essor dont elle est susceptible.

Et ce n'est pas avec une petite chiquenaude sur les doigts, quand il a dit un mensonge, ou avec un sucre d'orge quand il a récité sa fable, qu'on arrive à ces résultats pédagogiques. La nécessité d'un plan moral, d'un plan intellectuel, est impérieuse; tous ceux qui ont le grand honneur d'élever un petit doivent s'y plier.

Certains parents ont le tort d'être impulsifs; ils ont quelques principes larges et vagues et les appliquent au petit bonheur, suivant les circonstances; ce procédé, qui opère par improvisations, abandonne trop de place au hasard, par suite laisse dans l'éducation des lacunes regrettables.

D'autres parents, au contraire, ont une méthode rigide qui n'a été construite que par le raisonnement, sans tenir compte de la nature de l'enfant à laquelle ils ont à l'appliquer; manquant de souplesse, elle s'adapte mal au sujet et risque de passer au-dessus ou à côté de lui dans bien des cas.

La sagesse est entre ces deux extrêmes: le programme, théorique dans la conception, doit tenir compte, dans la pratique, de la nature qu'il est chargé de cultiver.

Les graves méditations sont réservées au travail de préparation, mais quand les parents ont bien compris l'idéal à atteindre, quand ils ont reconnu, d'autre part, la bonne façon à employer vis-à-vis de l'enfant, ils doivent agir gaiement, d'une main légère, par impulsions douces, presque gracieuses, afin d'entretenir une atmosphère facile autour du petit être.

Un éducateur avisé ne laisse pas le mal empirer jusqu'au point où il faudrait user de fortes punitions, de remontrances dures, de longs sermons.

Le jeune cerveau, si délicat, redoute les secousses; que d'enfants sont devenus sournois par un instinctif besoin de conservation et pour éviter des scènes dramatiques dont ils sortaient ébranlés!

L'éducation peut se poursuivre ainsi discrète, souriante, pourvu que les parents ne perdent pas de temps en fausses manoeuvres, en tâtonnements, en homélies verbeuses et inutiles; mais pour travailler à coup sûr, quelle préparation intelligente et réfléchie leur est nécessaire!

C'est dans leur immense tendresse qu'ils trouveront la force indispensable à cet entraînement pédagogique.

UNE MERE.

S'INSTRUIRE

Une propension assez marquée dans plus d'un milieu et que les esprits observateurs constatent, c'est le peu d'ambition qu'on manifeste pour le perfectionnement de ses connaissances, une fois qu'on a quitté l'école ou le collège. Un trop grand nombre sont amplement satisfaits de l'instruction acquise au cours de leurs études, quelquefois bien rudimentaires, et ne désirent pas davantage. Les membres des professions libérales comprennent la chose autrement et ceux-là même qui ont la réputation d'être les plus instruits sont encore ceux qui cherchent constamment à se parfaire.

Aujourd'hui, les gens qui réussissent le mieux sont incontestablement ceux-là qui ne négligent aucune occasion de s'instruire, quelle que soit la sphère où ils exercent leur travail. Toutes les branches des activités économiques évoluent du jour au lendemain; si l'on ne veut pas être écrasé sous le poids de la concurrence effrénée caractérisant notre siècle, il faut absolument élargir l'horizon de ses connaissances.

Si l'instruction est nécessaire à ceux qui ont donné le tiers de leur vie pour l'acquérir comme dans le cas des professions libérales, si elle est nécessaire encore à l'homme d'affaires, qui, après avoir suivi un cours commercial, a en plus fait un stage préparatoire dans la branche qu'il a choisie, combien à plus forte raison est-elle indispensable dans la mesure qui lui convient à l'homme de métier qui, à l'heure présente, doit suivre tous les mouvements et les directives d'une nouvelle orientation économique, s'il ne veut pas se laisser devancer.

On ne semble pas peser la réalité de ces faits et l'on ne réalise pas que la répugnance à s'instruire rend tout perfectionnement impossible ou, du moins, excessivement lent, dès qu'une condition, et ce serait le cas bientôt de toute condition, demande un peu de culture générale.

La lecture des nouvelles sur les journaux quotidiens n'a jamais servi à meubler le cerveau humain. Celui qui ne va pas chercher ailleurs, soit dans la lecture des revues sérieuses ou des livres, soit dans l'observation judicieuse des événements de chaque jour, l'expérience dont il a besoin, reste au-dessus du niveau professionnel et social, affichant par là un stupide mépris pour le perfectionnement personnel de sa propre instruction.

Pour ne pas rester au second plan, il faut se résoudre à développer ses connaissances et à recourir en autant que la chose se peut aux lumières indispensables que procure l'instruction.

Nécessité de savoir faire la cuisine

La cuisine est un art qui traite de la préparation des aliments. On devient cuisinière experte par l'étude et par la pratique.

Par l'étude des aliments, on apprend à faire une cuisine profitable, économique. Rien ne vaut la cuisine que l'on a faite soi-même avec soin selon les goûts et les besoins de la famille.

Dans la préparation des repas, il faut surveiller les points suivants en particulier: la propreté, la variété et l'apparence générale.

La propreté dans la préparation des aliments, même ceux qui doivent être cuits, oblige qu'ils soient lavés avec soin. Ce conseil semble peut-être inutile, mais que de fois n'a-t-on pas vu des ménagères ajouter le riz à la soupe sans le laver. Le céleri, la laitue et les fruits doivent être essuyés ou lavés avant d'être placés sur la table. La propreté des ustensiles de cuisine est nécessaire si l'on veut que chaque préparation garde son goût particulier. La propreté de la table à manger exige une nappe propre, des verreries brillantes et de la vaisselle luisante.

C'est le temps d'ajouter qu'il faut éviter la monotonie. Apportons de la variété et de la diversité dans nos menus: c'est le moyen d'activer l'appétit et de faciliter la digestion.

On peut juger du goût d'une maîtresse de maison par la manière dont elle dispose sa table, par l'arrangement de ses mets et par la façon de servir un repas. Devant un mélange de viandes ou de légumes arrangé sans ordre ni soin l'appétit diminue.

Il est très important de rendre nos tables attrayantes par la disposition appétissante, par les préparations culinaires, de façon que tout excite l'appétit de la famille et des convives.

Toutes les jeunes filles doivent étudier la cuisine, les riches comme les moins fortunées.

Madame de Maintenon, fondatrice de la maison royale de Saint-Cyr, donnait à ses élèves les conseils suivants.

"Rendez-vous le plus capable que vous pourrez, vous ne savez pas ce à quoi Dieu vous destine".

1. Les femmes qui commandent ne le font bien que si elles savent exécuter elles-mêmes ce qu'elles demandent aux autres.
2. Les jeunes filles riches ne sont pas assurées d'être toujours riches.
3. Ce n'est pas un talent inutile pour une jeune fille de savoir faire de bonnes soupes, d'excellents ragoûts, des rôtis cuits à point, d'organiser un repas et de faire les honneurs d'une table.
4. Une jeune fille ne s'abaisse nullement en acquérant cette science, au contraire, elle fait preuve d'intelligence, de jugement et de coeur.

CONSEILS UTILES

Qaund vous faites des poissons frits dans le beurre, ayez la précaution, quand celui-ci est bien chaud, de le saupoudrer de sel fin, ainsi jamais votre poisson ne collera au plat.

Pour le lavage de la soie, pour conserver souplesse et couleur, mettre un peu de vinaigre dans l'eau de rinçage; pour le coton, une poignée de sel; pour la laine, un peu d'ammoniaque.

Si, au goûter, vos petits ne mangent pas le chocolat avec le pain, ramollissez le chocolat au four et faites un petit sandwich, cela ne fait pas plus de dépenses et les petits adorent ça.

Pour faire monter les blancs en neige — Commencer à les battre, puis y incorporer une pincée de sel, qui donnera un moyen excellent et rapide.

Pour éviter le rétrécissement des gants de peau — Les laver, rincer, puis ensuite souffler dans les doigts très fort, la peau ne rétrécira pas.

Pour enlever les marques laissées sur une toile cirée par un plat trop chaud — Frottez la place avec un chiffon imbibé d'alcool camphré.

Quelques pensées

La grandeur de l'homme est grande en ce qu'il se connait misérable. — Pascal.

Pour les féministes: "Tous les raisonnements des hommes ne valent pas un sentiment d'une femme." — Pascal.

L'esprit ne peut que momentanément donner l'apparence du savoir; grattez un peu. — A. Barratin.

Trop souvent on démolit par le mauvais exemple ce qu'on a édifié par la langue. — S. François de Sales.

On ne s'appauvrit pas soi-même sans appauvrir le patrimoine commun de la beauté morale; on ne se fait pas de mal à soi-même sans avoir détruit de la clarté qui eût rayonné autour de nous. — Ponsart.

Un conte par semaine

LA VENGEANCE DU NUMERO 13

Babylas Roupillard, vingt-deux ans à la Saint-Michel, avait horreur des réveils brusques qui, prétendait-il, lui donnaient la migraine. Quand il voyageait et qu'il désirait se lever de bonne heure pour prendre un train, il avait un truc qu'il qualifiait d'épatant.

La veille au soir, il inscrivait sur l'ardoise des réveils matinaux, non pas le numéro de sa chambre, mais celui de la chambre à côté de la sienne.

C'est ainsi qu'un soir, se trouvant à Laugerac, à l'hôtel du Canard Vert, où il occupait le numéro 12, il inscrivit sur l'ardoise: numéro 13. Réveil 5 h. 30.

Cette nuit-là, il dormit comme un loir, à part une légère insomnie, vers minuit, causée par le passage d'une souris sur sa figure.

S'étant rendormi aussitôt, il se réveilla à l'aube en entendant trois coups discrets frappés à la porte du 13 et suivis d'un impérieux: "M'sieur, il est 5 h. 30", fort atténué pour lui, grâce à l'épaisseur du mur.

La voix enrouée d'un dormeur geignit alors:

— Mais, imbécile! Qu'est-ce que cela me fait qu'il soit 5 h. 30? Je n'ai pas l'intention de prendre le premier train!

Le garçon s'éloigna: Roupillard n'en entendit pas plus long. Il se leva et après avoir fait de rapides ablutions, frais et dispos, il descendit, paya son écot, gagna la gare et monta dans un compartiment encore vide.

Bientôt, un voyageur, un monsieur à barbe blanche vint le rejoindre et s'assit en face de lui.

Dès le premier tour de roues le nouveau venu s'endormit et ronfla près d'une heure. Après quoi, il se redressa en bâillant, se frotta les yeux puis déclara:

— J'ai été réveillé trop tôt et trop brutalement ce matin, j'en suis encore mal remis.

— Moi! s'écria Babylas, en allumant un cigare, je ne connais plus ces réveils brusques depuis que j'ai trouvé un truc épatant!...

— Vraiment, monsieur?... Lequel?

— J'inscris le numéro de mon voisn de chambre sur le tableau des réveils.

— Ah! fit le vieux monsieur qui semblait surpris. Et alors?

— Alors, de cette façon je m'éveille doucement en entendant les gémissements assourdis de l'infortuné. J'ai procédé ainsi ce matin au "Canard Vert", et c'est pour cette raison que vous me voyez si pimpant.

— Monsieur, répondit le voyageur en se frottant les mains, je vous remercie du renseignement; je me souviendrai de la recette à l'occasion, quoique peut-être la victime de cette farce ne soit peut-être pas très satisfaite!

— Ca, c'est un détail!.. Je m'en moque!

Le train ralentissait et arrivait à une station. Babylas se leva, se pencha et finalement demanda à son compagnon:

— Serait-ce ici qu'il faut descendre pour aller à Gallirac? Je ne suis jamais venu dans ces parages et j'ai oublié d'acheter un indicateur.

— Mais oui, monsieur, dépêchez-vous, le train ne s'arrête que quelques minutes.

Roupillard attrapa sa valise et sauta sur le quai. Il était temps; le train s'ébranlait.

De la portière, le vieux monsieur lui jeta alors:

— Monsieur, pardonnez cette leçon à un vieux grand-père qui vous traite comme un enfant que vous êtes. Gallirac est la prochaine station, six kilomètres à faire... En la gagnant vous aurez les loisirs de méditer sur l'inconvénient de réveiller son voisin pour s'éviter un ennui. J'étais le voyageurs du No 13.

A pied, par de mauvais chemins, sa lourde valise à la main... et sous une pluie torrentielle, Roupillard gagna Gallirac en jurant qu'on ne l'y reprendrait plus à réveiller ses voisins pour s'éviter une migraine.

Cet homme, c'est le curé

Il est un homme, dans chaque paroisse, qui n'a point de famille, mais qui est de la famille de tout le monde, qu'on appelle comme témoin, comme conseil ou comme agent dans les actes les plus solennels de la vie; qui prend l'homme au sein de la mère et ne le laisse qu'à la tombe, qui bénit le berceau, la couche conjugale, le lit de mort et le cercueil; un homme que les petits enfants s'accoutument à aimer, à vénérer et à craindre; que les inconnus même appellent mon père; aux pieds duquel les chrétiens vont répandre leurs aveux les plus intimes, leurs larmes les plus secrètes; un homme qui est le consolateur par état, de toutes les misères de l'âme et du corps, l'intermédiaire obligé de la richesse et de l'indigence; qui voit le pauvre et le riche frapper tour à tour à sa porte: le riche pour y verser l'aumône secrète, le pauvre pour la recevoir sans rougir; qui n'étant d'aucun rang social, tient également à toutes les classes élevées, par l'éducation, la science et l'élévation des sentiments que la religion inspire et commande. Un homme enfin qui sait tout, qui a le droit de tout dire, et dont la parole tombe d'en haut sur les intelligences et sur les coeurs avec l'autorité d'une mission divine et l'empire d'une foi toute faite: cet homme, c'est le curé.

LAMARTINE.

Le Coin des Enfants

Souscription au Fonds du Monument Darveau

Léa et Imelda Therrien, Lorette	$ .50
Bruno Cormier, Fort Garry	.10
Les élèves de l'école Saint-François-Xavier, Man.	1.50
Les élèves de l'école Allard, St-Georges, Man.	10.50
Les élèves de l'école St-Pierre Nord	3.00
Marthe, Gabrielle et Fernande Bruyère, Letellier	.50
Elèves du Jardin de l'Enfance Langevin, Saint-Boniface	11.25
Total	$27.35

L'enfant bien élevé

Devoirs de politesse envers vos parents

Vous devez tout à vos parents

Votre père subvient, par son travail, aux besoins de votre famille. Votre mère prépare les repas, vous soigne quand vous êtes malade, vous console quand vous avez de la peine.

L'un et l'autre ont le souci continuel de votre bonheur.

Pour tous ces bienfaits, vous devez, sans nul doute, les aimer, les respecter, leur obéir et leur prouver votre reconnaissance. Mais il vous faut aussi ne manquer aucune occasion de leur témoigner votre tendresse.

Dites bonjour en vous réveillant

En vous réveillant, dites "Bonjour, papa", "Bonjour, maman". Et embrassez-les bien affectueusement.

Que ce "bonjour" ne soit pas une formule que vous récitez sans en savoir le sens. Il veut dire: "Je sais pour quelles raisons je vous aime. Je ne veux pas vous faire de peine aujourd'hui".

Parlez sur un ton respectueux

Quand vous parlez à vos parents, prenez un ton respectueux. N'ayez pas l'air de leur commander en leur demandant de vous rendre service.

Acceptez les observations

Lorsque vos parents vous font une observation, une remontrance, accueillez-les avec bonne grâce. Si vous avez commis une faute, excusez-vous en.

Soyez obéissant

Obéissez tout de suite quand même cela contrarierait votre jeu, vos projets, sans maugréer, sans discuter.

N'oubliez pas que vos parents vous sont supérieurs par l'âge, la raison, l'expérience et qu'ils ont l'autorité et le devoir de vous guider.

Soyez prévenant

Soyez prévenant. Vous ferez plaisir à vos parents en leur racontant ce que vous avez fait en classe, en leur lisant, le soir, une belle histoire, en leur demandant s'ils n'ont pas de commissions à faire. Ne tolérez pas que vos parents se dérangent pour vous.

Rendez-vous utile

Il est bien des petits travaux que vous pouvez exécuter; aller chercher du bois, descendre à la cave, cirer vos chaussures et celles de vos frères et soeurs plus jeunes. Une petite fille aidera à mettre le couvert, se dérangera pour aller chercher ce qui manque sur la table: une cuiller, une fourchette, un verre... Elle surveillera un plat sur le feu.

Consolez vos parents

Quand vos parents auront un grand chagrin ou quand ils seront souffrants, montrez-leur toute votre affection.

Dites bonsoir et bonne nuit

Enfin, en vous couchant, dites "Bonsoir, papa", "Bonsoir, maman" et souhaitez-leur une bonne nuit.

SAVEZ-VOUS?

Quelles sont les sept merveilles du monde?

D'après les descriptions des écrivains anciens, les sept merveilles du monde sont le Tombeau de Mausolée à Halicarnasse, la pyramide de Chéops, le Phare d'Alexandrie, le colosse de Rhodes, les Jardins suspendus de Smiramis à Babylone, la statue de Zeus à Olympie et le Temple d'Artémise à Ephèse.

L'origine du feu

Nos lointains ancêtres, habitants des cavernes, devaient être fort gênés: l'histoire nous apprend, en effet, qu'ils ne connaissaient pas les allumettes.

Comment s'y prenaient-ils pour faire cuire leur popote et pour se réchauffer? On peut l'imaginer par les pratiques que nous voyons encore en usage chez certaines peuplades primitives.

Dans la région du Tched, en Afrique, voici comment procèdent les indigènes qui n'ont pas encore vu le blanc:

Dans un fragment de bois très dur, ébène ou palissandre, une petite dépression est creusée, profonde seulement d'un ou deux centimètres. Le noir prend entre ses deux mains ouvertes et jointes un bâtonnet de bois dur de la grosseur du petit doigt et terminé à l'une de ses extrémités en un cône régulier, comme le serait un crayon soigneusement taillé. Après avoir mis dans la dépression du billot une petite pincée de sable bien propre, il donne au bâtonnet, dont la pointe s'applique dans la dépression, un vif mouvement de roulement par la friction de ses deux mains.

Sous l'action des grains de sable et du frottement, le bois s'échauffe vite. Sur les bords de la dépression du billot, on a eu soin de déposer une petite quantité de bourre fine et bien sèche qu'on est allé prendre à l'aisselle d'un grand palmier et qui joue le rôle d'amadou. Quelques roulements encore du bâtonnet, et la bourre fume déjà. L'indigène souffle doucement, la bourre s'enflamme. Ce n'est donc pas le bois, comme on le dit souvent, qui par frottement produit le feu mais bien le sable et la bourre sèche.

Mais dans cette Afrique mystérieuse, il y a plus étonnant encore: les Pygmées ignorent même cet art primitif de faire du feu. Quand ils se déplacent par petites bandes, c'est aux vieillards qu'ils confient le soin d'emporter les tisons, et quand le feu s'est éteint accidentellement, ils doivent attendre que la foudre incendie un arbre de la forêt...

Les étoiles connues

Qui de vous, mes chers amis, n'a contemplé avec émotion, un soir d'été, le ciel constellé d'étoiles?

Vous n'êtes pas les premiers, d'ailleurs, à vous être aperçus de cette merveille. Nos ancêtres s'occupaient déjà des astres et cherchaient à donner l'explication de leur présence. Bien avant l'ère chrétienne, les philosophes de l'antiquité croyaient la terre fixe dans l'espace: elle était le centre du monde. La voûte étoilée était une coupole rigide où se trouvaient piquées les étoiles, comme des clous dorés de diverses grandeurs.

Un jour, l'un d'eux, Hipparque, fut étonné d'apercevoir une étoile qui ne se trouvait pas là la veille. Cela dérangeait un peu les idées d'alors, et, pour rendre service à ses descendants, le savant se mit à compter les points brillants qu'il apercevait et à les cataloguer suivant leur grandeur. Bien entendu, Hipparque et ceux qui l'ont suivi n'ont eu longtemps que leurs yeux pour faire ce dénombrement. Ptolémée en avait compté 1,050 de six grosseurs différentes. D'autres nomenclatures ont été faites au cours des siècles, sans beaucoup de changements; mais quand apparaissent les lunettes astronomiques, l'observation plus aisée, met les collectionneurs en face d'une tâche ardue; pensez donc, Lalande, au début du siècle dernier, signalait déjà près de 48,000 étoiles! Et depuis, ce nombre n'a fait qu'augmenter. Il dépasse 2 millions. Deux millions de corps célestes connus, catalogués, dont on connait exactement la place sur la sphère céleste. Pour les reconnaître, on a dessiné des cartes, comme celles que vous consultez lors d'une promenade à bicyclette et cette carte du ciel comporte 22,000 feuilles!

Et je ne vous parle que des étoiles vraiment dénombrées. Dans la Voie lactée, on estime qu'il y a au moins 2 milliards d'étoiles... et il y a des milliers de nébuleuses semblables à la Voie lactée! De tels nombres ne donnent d'ailleurs qu'une bien faible idée de la grandeur des cieux!

L'EVANGILE

Sixième dimanche après la Pentecôte

(S. Marc, VIII, 1-9)

En ce temps-là, comme Jésus était suivi d'une grande foule de peuple qui n'avait pas de quoi manger il appela ses disciples, et leur dit: J'ai pitié de ce peuple; car voilà déjà trois jours qu'ils sont avec moi, et ils n'ont rien à manger; si je les renvoie à jeun chez eux, ils tomberont en défaillance en chemin, car plusieurs sont venus de loin. Ses disciples lui répondirent: Comment pourrait-on, dans ce désert, trouver assez de pains pour donner à manger à tant de monde? Il leur demanda: Combien avez-vous de pains? Sept, lui dirent-ils. Alors il ordonna au peuple de s'asseoir par terre; puis il prit les sept pains, rendit grâces à Dieu, les rompit, les donna à ses disciples pour les distribuer, et ils les distribuèrent au peuple. Ils avaient encore quelques petits poissons; il les bénit et les fit aussi distribuer. Tous ceux qui étaient là mangèrent, et furent rassasiés: et on remporta sept corbeilles pleines de morceaux qui étaient restés; or ils étaient au nombre d'environ quatre mille; et Jésus les renvoya.

Calendrier de la semaine

Jeudi 17 juillet — S. Alexis, confesseur.

Vendredi 18 — S. Camille de Lellis, confesseur.

Samedi 19 — S. Vincent de Paul, confesseur.

Dimanche 20 — VIe après la Pentecôte.

Lundi 21 — S. Victor, martyr.

Mardi 22 — Ste Marie-Madeleine, pénitente.

Mercredi 23 — S. Apollinaire, évêque et martyr.

AMUSONS-NOUS

Pour les jours de pluie

1. Prendre deux crayons ou deux plumes, l'une pour la main droite, l'autre pour la main gauche, puis écrire à la fois un mot quelconque en commençant des deux mains par le milieu de la feuille, la main gauche écrivant de droite à gauche, et la main droite, de gauche à droite.

2. Mettez une bande de papier sur votre front et tâchez d'y écrire votre nom. C'est plus difficile que cela ne paraît tout d'abord.

3. Ecrivez devant un miroir en ayant soin de cacher, au moyen d'un écran quelconque, le papier sur lequel vous écrivez et que vous n'apercevrez plus que dans la glace. Vous éprouverez beaucoup de difficultés à mener à bien cette petite expérience.

4. Bandez-vous les yeux et tâchez de faire, de la main gauche, une croix. Vous ferez mille barbouillages avant d'obtenir un résultat satisfaisant.

Jeu de cartes j'en doute

Distribuer aux joueurs toutes les cartes. Le premier commence en jetant une carte à l'envers et en l'annonçant. Par exemple: coeur. Le deuxième doit jeter une autre carte en annonçant aussi coeur. Le troisième, le quatrième font de même. Tous jettent leur coeur, s'ils en ont; mais s'ils n'en ont pas, ils peuvent jeter une autre carte, en disant coeur. Si un joueur, se doutant de la supercherie, crie: "J'en doute", et retournant la carte, voit bien, en effet, que ce n'est pas un coeur, celui qui a jeté la fausse carte doit ramasser tout le paquet de cartes jetées devant lui. C'est ensuite à son tour de jeter une première carte. Si au contraire, un joueur crie "J'en doute" et que la carte retournée est bonne, c'est lui qui doit ramasser le paquet.

Le but du jeu consiste à se débarrasser de toutes ses cartes. Celui qui, à la fin, ramasse tout le jeu a perdu.

Lilette joue dans les champs; elle écoute les cigales qui, de temps en temps, cessent de chanter, et remarque ces silences.

D'un air réfléchi, elle dit à sa grande soeur:

— Je sais pourquoi elles s'arrêtent de chanter, les cigales... elles tournent la page.

Tante Marie trouve Simonne — quatre ans — en train de faire dans son tub à grand renfort d'eau et de savon la toilette du tout petit chat.

Elle délivre le malheureux:

— Voyons, ma petite fille, tu dois penser que jamais sa maman ne le laverait comme ça?

— Mais tantine! je ne peux pourtant pas le lécher!

Livres à lire

P. Téqui, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris-VIe

Avant la Vêture et la Profession

In-12. 4 fr.; étranger, 5 francs.

C'est avec confiance que ce livret de Méditations se présente au public, osant croire qu'il va trouver sa place utile, parmi le nombre, si grand pourtant déjà, des Recueils de même genre, presque tous beaucoup plus abondants, qui l'ont précédé.

La coutume... et le Code imposent une retraite avant la Vêture et la Profession religieuses. Toute retraite doit se faire dans une atmosphère morale déterminée. Ces quelques méditations et réflexions, toutes de circonstance, sur l'esprit et les grandes obligations de la vie religieuse, semblent bien propres à la créer.

De plus, le Postulant ou le Novice pourra inscrire ses résolutions et ses notes personnelles sur les feuillets blancs qui suivent, et faire de ce petit livre un souvenir vivant de ses premières années de vie religieuse. Bien des intéressés ne le recevraient-ils pas avec profit aux époques de leur Vêture et de leur Profession, ou encore du Renouvellement de leurs voeux?

Tempéraments et Caractères de Novices

In-12. Prix: étranger, 4 francs

Une présentation originale, ingénieuse — presque malicieuse — qui ne laisserait pas soupçonner la maturité grave de celui qui l'inspira. Les Tempéraments sont d'abord classés sous quelques chefs. Puis, toutes les lettres de l'alphabet, même les plus inusitées, le X, l'Y et l'X, amorcent un tableau psychologique, court, vivant, où les divers Caractères sont fixés en traits précis, avec leurs ressources, leurs défauts, leurs possibilités d'amélioration.

Ces pages — simple extrait d'un plus ample travail — révèlent une longue expérience, une observation fine, un sens psychologique averti. Elles pourraient n'être pas inutiles à beaucoup qui s'occupent de formation religieuse, d'éducation — de celle des autres... ou de la leur.

Le Père Hugon, Dominicain

In 12. Prix: étranger, 7 fr. 50

"Oh! la belle vie! Quelle existence admirablement remplie!" Voilà les mots qui se sont échappés de mes lèvres quand j'ai refermé le livre.

L'auteur s'efface complètement; ou plutôt l'auteur véritable c'est le bon Père Hugon lui-même. Il semble qu'on le voit avec son doux sourire, son vaste front. Cette courte biographie est intéressante comme un roman.

Et nous félicitons l'auteur d'y avoir ajouté les quelques pages sur la douceur et l'obéissance. Elles sont admirables de clarté et de précision.

Livre à lire par les prêtres, les religieuses, les cercles d'études. Quand on l'a lu on a la sensation de ce qu'est un saint; et on se sent meilleur soi-même.

Nous le recommandons chaudement.

Le Catéchisme en Problèmes

E. Duplessy (Chanoine) — Cours supérieur. Catéchisme de Persévérance, livre du Maître. 1 vol. in-12 de 378 pages. Prix: étranger, 14 fr.

Ce volume achève "Le Catéchisme en problèmes", et permet de juger dans son ensemble l'oeuvre nouvelle de M. Duplessy. Elle sera d'une très grande utilité. "Savoir interroger, disent à son sujet les "Etudes", est un art qui suppose des dons de clarté, de méthode, de rigoureuse progression, bref ce génie pédagogique qui fait le vrai maître. M. le chanoine Duplessy le possède à un degré éminent, et ce nouveau volume en donne une preuve nouvelle. A propos de chacun des chapitres de catéchisme, il exige de l'élève une connaissance précise de la doctrine, et les questions qu'il accumule ont pour but à la fois de s'assurer que l'enfant a bien compris les matières précédemment expliquées et de lui faire pénétrer ce qui est, à proprement parler, l'objet de l'enseignement supérieur. Autour de la doctrine, l'éminent catéchiste a su grouper une foule de notions historiques, scripturaires et liturgiques qui élargiront singulièrement le cercle des connaissances religieuses de son petit disciple. Arrive-t-il sur le terrain de la morale, les cas de conscience, qui se multiplient sous forme d'interrogations, obligeront l'élève à appliquer les règles morales et à juger sainement. Rien ne vaut cette discipline raisonnée pour former la conscience, affermir sa rectitude et aiguiser sa pénétration.

"Cet excellent manuel est appelé à rendre les plus grands services. Souhaitons-lui le succès qu'il mérite."

Journal d'une Mère de famille

Elisabeth Charles — Préface d'Henriette Charasson, un volume in-16. Prix: étranger, 7 fr 50.

Ces pages ont été publiées sur l'ordre d'un confesseur, comme "La Vie de sainte Thérèse". Elles le méritaient car elles nous ont paru infiniment rares et précieuses. Oserons-nous dire que nous préférons ce journal d'une mère de famille, accordant ensemble les plus belles élévations spirituelles et les soucis de sa vie surchargée aux cahiers de retraites laissés par tant d'âmes entièrement consacrées à Dieu? Nous ne voulons certes pas affirmer, contrairement aux enseignements de l'Eglise, que la vocation maternelle soit supérieure à la vie du cloître; mais les mères de famille sont trop dépourvues d'histoire spirituelle; elles n'ont pas eu d'ordre religieux pour célébrer leur gloire cachée, elles n'ont pas eu le temps de décrire leur âme. En voici une au moins qui a essayé, pendant les rares moments de loisir où ses dix enfants ne la harcelaient pas, de dire comment elle s'unit à Jésus.

Son livre est humain et poignant. Il s'élève en partant du quotidien. Cette femme laborieuse, petite bourgeoise aux ressources trop étroites, veut donner à ses enfants une éducation digne d'eux. Elle n'a jamais plus d'une domestique et souvent elle n'en a pas. Epuisée, malade, elle offre sa souffrance à Dieu; elle sent qu'une présence auguste vient la visiter, presque ravie en extase, elle tombe à genoux sur le carreau.

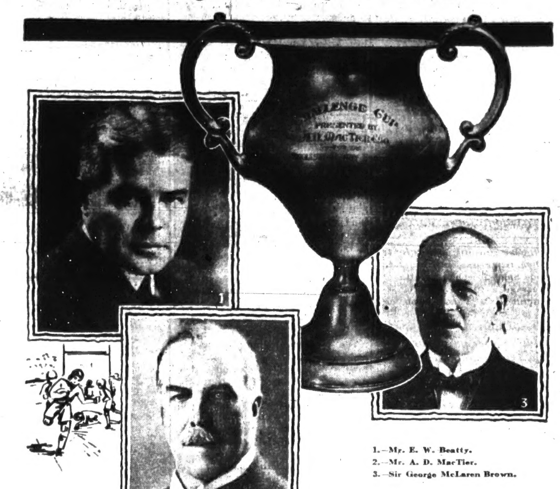
La peine matérielle, les enfantements répétés ne sont pas ses seules épreuves. Malgré la discrétion des récits, nous devinons ce pauvre coeur aimant de femme déchiré lorsque deux petits sont morts, lorsqu'un grand fils s'écarte de la foi; à ce coeur, l'amour humain n'a pas donné sa part de joie légitime. Nous ne distinguons pas très bien la figure de l'époux. Indifférence, maladresse, trahison... la charité du Journal intime ne nous dira pas sa faute. Nous voyons seulement l'Ami divin qui donne à cette mendiante d'amour la force de travailler avec peu de consolations humaines, jusqu'à l'épuisement de la mort.

Au restaurant

— Garçon, ce poisson est assez frais; mais, ce qu'il est salé!

— Oh! Monsieur, ce n'est rien! vous allez voir l'addition!

Encouragement au Sport Amateur



1.—Mr. E. W. Beatty.
2.—Mr. A. D. MacTier.
3.—Sir George McLaren Brown.

Plusieurs Canadiens en vue, dans les domaines de l'industrie, de la finance et des chemins de fer, portent aujourd'hui aux sports un très vif intérêt, et afin de stimuler l'enthousiasme des jeunes pour ces divers amusements athlétiques, ils y vont généreusement de leurs deniers, soit en contribuant à des souscriptions, en offrant des coupes ou trophées ou en instituant des prix spéciaux.

Le rugby anglais, par exemple, est l'un des sports que l'on cherche particulièrement à populariser au Canada. M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, a été récemment créé président honoraire de la British Rugby Union of Canada, une nouvelle association formée à cette fin. M. A. D. MacTier, vice-président du même chemin de fer a été choisi comme vice-président de l'Union. C'est lui qui a offert la superbe coupe qui porte son nom et qui sera décernée aux champions de la Ligue.

Sir George McLaren Brown, gérant du Pacifique Canadien en Europe, représentera les intérêts de l'Union en Grande-Bretagne. On espère par l'intermédiaire de cette association sportive pouvoir amener à se rencontrer des équipes de rugby amateur de toutes les parties de l'Empire. M. J. Fyfe-Smith, de Vancouver, est le président de l'Union Canadienne.

Antoinette et papa sont à table.

Antoinette. — Papa, qu'est-ce qui a inventé les écoles?...

Papa. — Charlemagne, ma petite fille...

Antoinette. — Est-ce qu'il est mort?...

Papa. — Il y a longtemps.

Antoinette. — C'est bien fait.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix norma
Livre anglaise	$4.86⅛	$4.86⅔
Franc français	3.95	3.92
Belga belge	14.05	13.9
Franc suisse	19.52	19.3
Lire italienne	5.25	5.26
Couronne suédoise	27.00	26.8
Cour. norvégienne	26.91	26.8
Couronne danoise	26.91	26.8
Mark allemand	23.97	23.8
Cour. hollandaise	40.42	40.2

LE MARCHE

16 JUILLET 1930

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$8.50—$9.50
Moyens	$7.50—$8.25
Ordinaires	$5.50—$7.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bonnes et de choix	$8.00—$8.75
Moyens	$7.00—$8.00
Ordinaires	$5.50—$6.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$8.00—$9.00
Ordinaires	$7.50—$8.50
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$9.00—$10.00
Moyens	$8.00—$8.50
Vaches—	
Bonnes	$6.00—$7.00
Moyennes	$5.00—$5.75
Ordinaires	$3.50—$4.50
Pour conserve	$1.50—$3.00
Taureaux—	
Bons	$3.25—$3.75
Ordinaires	$2.50—$3.00
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$5.00—$5.50
Ordinaires	$3.50—$4.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$4.00—$5.00
Ordinaires	$2.50—$3.50
Laitières	$45.00—$80.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$9.00—$11.00
Ordinaires et moyens	$4.00—$7.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$11.25
Bouchers—Escompte de 70s par tête	
Pesants	$9.25
Très pesants	$7.75
Légers et maigres	$11.25—$13.00
Truies No 1	$7.75
Truies No 2	$6.75
Inférieurs	$6.00
Verrats	$4.50
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$10.00—$11.00
Bons, pesants	$9.00—$9.50
Ordinaires	$7.00—$8.00
Béliers	$9.00
Moutons—	
Bons, pesants	$3.00—$4.00
Bons, poids moyen	$5.00—$5.50
Ordinaires	$1.00—$3.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif—No 1	$ .25½—$ .26
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .25
Premiers	$ .22
Seconds	$ .18
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$2.75
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$3.85
2 sacs de 49 livres	$3.90
4 sacs de 24 livres	$3.95
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$3.85
2 sacs de 49 livres	$3.90
4 sacs de 24 livres	$3.95
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$3.85
2 sacs de 49 livres	$3.90
4 sacs de 24 livres	$3.95
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$3.85
2 sacs de 49 livres	$3.90
4 sacs de 24 livres	$3.95
Alimentation—	
Son. La tonne	$23.00
Gru. La tonne	$25.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.35
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$18.00
Mil. No 2	$16.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix décharge a Fort William ou Port Arthur
Pour la semaine finissant le 14 juillet 1930

Grains	Mardi 8 juil.	Merc. 9 juil.	Jeudi 10 juil.	Vend. 11 juil.	Samedi 12 juil.	Lundi 14 juil.
Blé No 1 Nord	.95⅝	.96⅝	.95	.93	.93⅞	.94¼
2 Nord	.92⅞	.93⅞	.92¼	.90¼	.91	.91½
3 Nord	.90⅛	.91⅛	.89¼	.87	.87⅞	.88¾
Avoine 2 CW	.42⅝	.43⅜	.42	.42¼	.43	.44½
3 CW	.39⅝	.40⅜	.39	.39¼	.40	.41½
Orge 3 CW	.38¼	.38⅝	.38¼	.37½	.37¾	.38¾
4 CW	.34¼	.34⅝	.34⅛	.33½	.33⅜	.34½
Lin 1 NW	1.80	1.80½	1.72¾	1.69¼	1.69½	1.72
2 CW	1.76	1.76½	1.68¾	1.65½	1.65½	1.68
Seigle 2 CW	.50¼	.50½	.49¼	.47⅛	.47⅞	.49
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.95⅝	.96⅝	.95	.93	.93⅞	.94¼
Avoine 2 CW	.42⅝	.43⅜	.42	.42¼	.43	.44½
Orge 3 CW	.38¼	.38⅝	.38¼	.37½	.37¾	.38¾
Lin 1 NW	1.80	1.80½	1.72¾	1.69¼	1.69½	1.72
Seigle 2 CW	.50¼	.50½	.49¼	.47⅞	.47⅞	.49
Options						
Blé Juillet	.95⅝	.96⅝	.95	.93	.93⅞	.94¼
Octobre	.99⅞	1.00⅝	.98⅞	.96¾	.97⅝	.97⅞
Décembre	1.01⅞	1.02⅝	1.01	.98¾	.99½	.99½
Avoine Juillet	.42⅝	.43⅜	.42	.42¼	.43	.44½
Octobre	.43¼	.43⅜	.42⅞	.42⅜	.43	.43½
Décembre	.43½	.43¾	.42⅞	.42⅜	.42⅞	.43⅞
Orge Juillet	.38¼	.38⅝	.38¼	.37½	.37¾	.38¾
Octobre	.41¾	.42¼	.41¾	.40¾	.41½	.42
Décembre	.44	.44½	.43¾	.43¼	.43⅞	.44⅞
Lin Juillet	1.80	1.80½	1.72¾	1.69¼	1.69½	1.72
Octobre	1.71	1.73¼	1.67	1.63½	1.64½	1.68
Décembre	1.71½	1.73¼	1.67½	1.63½	1.64½	1.67½
Seigle Juillet	.50¼	.50½	.49¼	.47¼	.47⅞	.49
Octobre	.53⅞	.54½	.53½	.51½	.51⅞	.52⅞
Décembre	.56¾	.57	.55⅞	.53⅞	.54⅞	.55⅞

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Neuvaine à sainte Anne

Le mercredi 17 juillet commenceront dans notre église paroissiale les exercices de la neuvaine préparatoire à la fête de la bonne sainte Anne. Chaque soir, à 7 h. 15, il y aura chapelet, lecture sur les vertus et les faveurs de la grande Thaumaturge, bénédiction du T. S. Sacrement, vénération de la relique. De plus, cette neuvaine se terminera par un triduum solennel, alors que les 24, 25 et 26 juillet au soir, un sermon de circonstance sera prêché. Au cours de la fête de sainte Anne, on bénira la nouvelle statue de la chère sainte. Tous ces exercices en l'honneur de la bonne sainte Anne se termineront le 26 juillet au soir par une grande procession à l'extérieur, à l'occasion du pèlerinage de la paroisse.

Délégués au Congrès de l'Association d'Education

Grâce à Dieu, nos délégués au Congrès de l'Association d'Education furent plus nombreux que par le passé. Le R. P. Mercier, curé, y était accompagné de MM. Nap. Dufresne, Isidore Côté, Jos. Laurin et Oct. Rémillard. C'est dimanche prochain que les délégués nous donneront le compte-rendu des délibérations du congrès. Entre temps, M. Féodore Tougas et Em. Désorcy ont tous deux été réélus président et secrétaire du Cercle paroissial, et cela pour deux ans, conformément aux nouveaux statuts de l'Association.

Visiteur distingué

Le T. R. P. Levesque, récemment nommé provincial des Rédemptoristes canadiens-français, est de passage parmi nous. Il fait la visite de sa communauté de Sainte-Anne-des-Chênes. Le dimanche 6 juillet, il donnait à la grand'messe le sermon de circonstance, en prenant pour sujet les missions étrangères. Il rappela chaleureusement aux fidèles la nécessité de concourir par leurs prières et leurs aumônes à l'apostolat des missionnaires. Poursuivant le même but, le Très Rév. Père provincial nous donnait, le dimanche suivant, une conférence sur ce qu'il a vu lors de son voyage en Indo-Chine. Rarement conférencier se fit si bien écouter à Sainte-Anne-des-Chênes. Mais les choses racontées étaient si intéressantes et si bien dites! Comme reconnaissance au T. R. P. Levesque, nous souhaitons que sa conférence ait fait éclore le germe de la vocation apostolique dans le coeur de plus d'un enfant.

Baptêmes

Le 29 juin — Joseph-Jean-Guillaume, fils d'Emile Désorcy et de Maria Vandal. Parrain et marraine: Willem Klok et Angélique Benoist.

Le 13 juillet — Joseph-Louis-Léonard, fils d'Arthur Hupé et de Flora Leclerc. Parrain et marraine: M. et Mme Jos. Sénécal.

SAINT-JOSEPH

M. et Mme Jos. Bissonnette remercient bien cordialement parents et amis qui, pendant la maladie et après la mort de leur chère fille Léontine, leur ont témoigné leurs sympathies.

N.-D. DE LOURDES

Le 1er juillet, à 8 h. 30, en l'église Saint-Charles d'Ottawa, décorée pour la circonstance de palmes, de roses et de pivoines, M. l'abbé Damien Trudeau, de l'archevêché d'Ottawa, bénissait le mariage de Mlle Eliane Campeau, fille de M. et Mme Albert Campeau, avec M. Robert-G. Mineau, gérant de la Banque Canadienne Nationale, de Notre-Dame-de-Lourdes, fils de M. J.-A. Mineau, d'Ottawa, et de Mme Mineau, décédée. M. J.-A. Mineau servait de témoin à son fils.

M. Guy Mineau et M. Maurice Campeau plaçaient les invités. Pendant la messe Mlle Gabrielle Sénécal a chanté le "Noel du Mariage", de Choudens, M. J.-A. Lafontaine, de Montréal, cousin du marié, "Prière d'hyménée", de J.-M. Morat, et "Notre Père", de Henri Busser. Mlle Aline Mathé, l'"Ave Maria", de Stucken. M. Pierre Gautier touchait l'orgue.

Après la cérémonie, Mme Campeau a reçu à sa demeure à Landenlea, où les salons étaient décorés de fougères, de roses et de marguerites. Les nouveaux époux sont ensuite partis en auto pour Montréal. A leur retour ils iront résider à Notre-Dame-de-Lourdes.

Au nombre des invités du dehors pour assister au mariage, mentionnons Mme E. Gauthier, tante du marié, M. et Mme J.-A. Lafontaine, M. Maurice Mineau, Mme Henri Dauth, M. Eugène Smith, tous de Montréal; M. et Mme Edgar Mineau, de Rigaud, et M. H.-E. Bruyère, de Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

• • •

M. Robert-G. Mineau et Mme Mineau (Eliane Campeau), qui ont passé quelques jours à Ottawa, au retour de leur voyage à Montréal, sont partis mercredi pour Notre-Dame-de-Lourdes, Man., où ils habiteront. Ils font le voyage en passant par les Mille-Iles et les grands lacs. A leur passage à Winnipeg, ils seront les invités de M. et Mme L.-A. Farley.

SAINT-EUSTACHE

Les anciens paroissiens ont presque autant de pouvoir sur votre humble correspondant que les plus puissants hypnotiseurs sur les sujets soumis à leur action. C'est pourquoi, à la simple demande de quelques-uns de ceux et celles dont nous regrettons le plus le départ, nous nous réveillons soudain, bien décidé cette fois de reprendre le temps perdu et de vous écrire plus régulièrement. D'ailleurs, le seul chômeur de la paroisse, c'était bien votre correspondant, et encore ce n'était qu'un moment de repos au milieu des activités les plus multiples.

Qu'y a-t-il de nouveau à Saint-Eustache?

Nous avons eu une belle et grande retraite prêchée par le R. P. Duprat, supérieur-fondateur du Couvent des Dominicains à Prince-Albert, Sask. Commencée le 15 juin, elle s'est terminée le dimanche 22 juin par une double manifestation. Après la messe de 10 h., nous eûmes une procession du T. S. Sacrement vers le reposoir magnifique préparé par les religieuses au fond d'un des plus beaux jardins que nous puissions imaginer. Nos cinq belles cloches ne cessèrent de sonner en cadence. Le choeur de chant fit de son mieux sous la direction de son maître de chapelle et organiste, M. Antoine Belcourt. L'ordre parfait de la procession, le grand nombre de personnes qui y prirent part (tous y prirent part), la piété de tous et d'un chacun exprimée ouvertement, par la récitation du rosaire à haute voix, le retour et la rentrée dans l'église sans qu'une seule personne demeure en arrière: tout indique que cette procession a été une manifestation éclatante de foi vivace et de piété envers la Sainte Eucharistie.

Une autre procession clôturait la retraite dans la veillée du 22 juin. Ce fut le transport sur les épaules d'une douzaine d'anciens, de notables et forts-à-bras, d'un majestueux crucifix et de son érection au fond du cimetière. C'est donc en même temps une croix de retraite et une croix de cimetière. Cette cérémonie a été des plus imposantes. Il y eut bénédiction solennelle de la croix par M. le curé à l'église, et chant du "Libera" au pied de la croix au cimetière. Dès que la croix fut érigée, le prédicateur de la retraite monta sur une estrade érigée pour la circonstance et nous donna le dernier sermon de la retraite. Ce fut un magistral exposé des dogmes de la rédemption et de la communion des saints. L'auditoire immense qui remplissait littéralement le cimetière frémit plus d'une fois aux accents émus du prédicateur. Les pleurs furent abondants et les prières des plus ferventes. Ce fut notre manifestation de foi au Christ Rédempteur et au grand et consolant dogme du Purgatoire.

Nous conserverons un souvenir inffaçable de la retraite prêchée par le R. P. Duprat, du 15 au 22 juin 1930.

• • •

Dans une prochaine correspondance nous relaterons d'autres événements bien importants au point de vue religieux et national. Pour aujourd'hui, nous voulons rappeler aux anciens et aux amis de Saint-Eustache, que notre pique-nique annuel aura lieu le mercredi 23 juillet. L'organisation sera aussi bien faite que par les années passées et nous essayons de la perfectionner encore. C'est vous dire, chers amis, que vous serez bien reçus à Saint-Eustache le 23 juillet.

OTTERBURNE

Remerciements

M. et Mme Napoléon Lacasse remercient sincèrement toutes les personnes qui lui ont prodigué des sympathies à l'occasion de la noyade de leur fils Joseph, accident qui s'est produit vers 4 h. de l'après-midi, le dimanche 6 juillet.

Ils remercient particulièrement le Père directeur et le personnel de la Maison Saint-Joseph pour leur assistance; les hommes qui se sont dévoués pour trouver le corps du cher disparu; toutes les personnes qui sont venues prier au pied de sa tombe, qui ont payé des messes, offert des bouquets spirituels et manifesté de quelque façon leurs consolantes sympathies.

Les funérailles ont eu lieu à Saint-Pierre, le mardi 8 juillet, à 10 h. M. le curé a fait la levée du corps et a chanté le service. L'église était remplie de fidèles, parents et amis.

La famille Lacasse remercie toutes ces personnes qui ont rendu ainsi à la pauvre victime leurs derniers hommages.

Service anniversaire

Le vendredi 11 juillet, à 9 h., M. le curé Sabourin a chanté le service anniversaire de Mme Paul Robidoux. Un bon nombre de parents et d'amis ont tenu à assister à ce service, voulant rendre à la mémoire de cette vaillante chrétienne qu'était Mme Robidoux des hommages mérités. N'oublions pas nos morts. Aimons-les au-delà de la tombe.

ST-PIERRE

Le lundi 21 juillet, à 7 h. du soir, Mme Laura Joubert fera la vente de son ameublement. Avis aux intéressés.

SAINT-BONIFACE

A la cathédrale

Dimanche dernier, Mgr Jubinville a fait la lecture de la dernière circulaire de Mgr l'Archevêque ayant trait aux modes immodestes. Monseigneur a fait la lecture des instructions de la Sacrée Congrégation du Concile à ce sujet et a fait les commentaires voulus. Mgr le curé a encouragé les femmes de la paroisse à se vêtir modestement, leur rappelant leur devoir à ce sujet.

A l'archevêché

S. G. Mgr l'Archevêque a commandé, dans une lettre circulaire, que l'on chantât dans toutes les églises paroissiale du diocèse un "Te Deum", dimanche dernier, à l'occasion du Jubilé de diamant de la province du Manitoba.

Mgr Béliveau est allé, dimanche dernier, visiter la paroisse de Saint-Antoine d'Aubigny.

Lundi, Monseigneur a présidé à une profession religieuse chez les Rév. Soeurs de Saint-Joseph, à Lorette.

De passage à l'archevêché, la semaine dernière, M. l'abbé Jacob, directeur du Séminaire des Trois-Rivières. M. Jacob était en route pour Dunrea, où il remplacera M. l'abbé Beauregard, durant les vacances.

A l'hôtel de ville

Vendredi prochain aura lieu une réunion du conseil à l'hôtel de ville pour entendre le rapport bi-annuel que lui présentera un comité spécial. Deux fois par année, un comité nommé par le conseil présente à l'hôtel de ville un relevé des finances ou un bilan comparatif montrant comment l'état financier, dépenses et revenus, peut se comparer avec celui de l'année dernière à pareille date.

Cercle Ouvrier Saint-Joseph

Après l'ouverture de l'assemblée par M. le président, lecture fut faite des minutes de l'assemblée précédente ainsi que des correspondances reçues.

Il fut décidé que le Cercle Ouvrier participerait de concert avec l'Union Canadienne aux fêtes du jubilé de la province, le 15 juillet, sur le terrain du Collège.

Il fut décidé que le Cercle Ouvrier Saint-Joseph ferait son pique-nique annuel le premier lundi d'août (congé civique) sur le terrain du Collège. Un comité d'organisation est formé et l'on travaille pour en faire un vrai succès; aussi nous demandons à tous les membres de l'annoncer et d'y amener leurs amis. Le programme commencera le samedi après-midi. Le dimanche auront lieu promenade-concert, course d'enfants et de grandes personnes, partie de balle au camp, etc.; et le lundi, pique-nique proprement dit.

D'après une motion acceptée à notre assemblée, tout membre nouveau bénéficiera de quelques mois, c'est-à-dire que sa cotisation comptera d'octobre 1930 à octobre 1931.

Le $2.50, prix de rafle de chaque mois, fut gagnée par M. J.-B. Laflamme.

Le Club Belge

Le centième anniversaire de l'indépendance de la Belgique sera célébré par la colonie belge de Saint-Boniface et de Winnipeg du 19 au 27 juillet.

L'ouverture officielle des festivités commencera par la grand'messe le dimanche 20 juillet, à 10 h.; un sermon patriotique sera prêché par le R. P. Chrysostome, curé de la paroisse belge du Sacré-Coeur.

L'après-midi, il y aura un pique-nique sur la rue Archibald et le lundi soir, à 8 h., il y aura un banquet dans les salles du club.

Le comité organisateur fait un vigoureux appel à tous les membres et amis du club de participer à ces fêtes commémoratives.

Les billets pour le banquet sont en vente au local du club et peuvent être obtenus par l'entremise des membres du comité.

PETITES NOTES

Mme J.-O. Dubuc et ses enfants sont en voyage dans la province de Québec.

• • •

M. et Mme Clément Viel, de la rue La Vérendrye, sont en vacances pour quelques semaines dans l'Ouest. Ils visiteront Jasper Park et Victoria.

• • •

Les marchands de fruits, épiciers, bouchers, etc., de cette ville, auront leur pique-nique annuel (Caterers' Picnic) le mercredi 23 juillet à la plage Grand Beach, sur le Canadien National. Ce sera le plus beau, le plus populaire des piques-niques de l'année.

Mariages

Le 3 juillet — Henri Sansregret, d'Elmwood, veuf de feu Marie-Louise Plante, et Joséphine Dubois, veuve de feu Louis Carrière.

Le 8 juillet — Albert Malo, de Lajord, Sask., fils de Hermas Malo et de Célina Bourgeois, et Clara Bertrand, fille d'Alfred Bertrand et de Délia Gilmoure, de Sainte-Elisabeth, Man.

Le 12 juillet — Gerald Dunn, de Détroit, Mich., E.-U., fils de feu A.-H. Dunn et de Mary Halpin, et Germaine Bougard, fille de feu Paul Bougard et d'Aurélie Couture.

Baptêmes

Le 6 juillet — Joseph-Pierre-Albert, né le 4 avril, enfant de Wilfrid Paquin et de Georgine Savoie. Parrain, Albert Paquin; marraine, Blanche Paquin.

Le 10 juillet — Marie-Thérèse Géralda, née le 9, enfant de Charles-Edouard Lafond et de Julia Manaigre, de La Salle, Man. Parrain et marraine: Joseph Manaigre et son épouse, née Léa Grégoire.

Le 13 juillet — Marie-Rita-Lucile, née le 2, enfant de Joseph Marshall et d'Aldéa Guenette. Parrain et marraine: Louis Marshall et son épouse, née Cléophée Nault.

Le 13 juillet — Roland-Joseph-Félix, né le 9, enfant de René Cretain et de Marie Planchet. Parrain et marraine: Joseph Le Gouarguer et son épouse, Anna Le Gouarguer.

Sépultures

Le 5 juillet — Inhumé dans le cimetière de la paroisse, le corps d'Adèle Patenaude, épouse d'André Roy, de Piney, décédée le 3, âgée de 37 ans.

Le 30 juin — Le corps de Frank Reoski, décédé à l'Hospice le 27 juin, âgé de 54 ans.



ED. HANSFORD

Protestez contre la fraude des Sept Soeurs en votant ouvrier le 28 juillet.

Tous les partis ont choisi leurs candidats en Ontario

Toronto. — Les conventions dans les 82 comtés ontariens ont maintenant eu lieu pour les élections du 28. Les candidats libéraux officiels sont au nombre de 80. On compte 82 candidats conservateurs officiels et quatre non officiels. Il y a deux communistes, un fermier-uni et un progressiste.

Il y aura probablement lutte à trois dans Carleton, Lambton-Est, Fort William, Nipissing et Lanark.

M. Claude Melançon décoré des palmes académiques

Montréal. — Mercredi matin, au Consulat général de France, M. Edouard Carteron a remis, en présence du personnel du consulat, les palmes d'officier d'Académie à M. Claude Melançon, directeur de la publicité française aux chemins de fer nationaux du Canada, en témoignage d'estime pour ses travaux littéraires.

Questions amusantes

Pourquoi ferre-on les chevaux? — Parce qu'ils ne peuvent se ferrer eux-mêmes.

Que voit un boulanger en regardant le portrait des enfants? — Il voit ses petits pains (peints).

Pourquoi est-il dangereux de se promener au soleil? — Parce qu'alors on s'expose au plus grand désastre (des astres).

Qu'est-ce qui vous appartient et dont les autres se servent plus souvent que vous? — Votre nom.

Quelle différence entre Alexandre le Grand et un tonnelier? — Alexandre mettait les Perses en pièce, tandis qu'un tonnelier met les pièces en perce.

Quelles sont les personnes les moins sujettes aux indigestions? — Les Chinois et les repasseuses, parce qu'il font des repas sages (repassage).

LOI DES ELECTIONS FEDERALES

District Electoral de Saint-Boniface

Avis public est par les présentes donné que Edgar-Howell Cook, l'un des candidats à la prochaine élection générale pour le District Electoral de Saint-Boniface, a nommé Charles-S. Sutherland, 345, rue Dubuc, Saint-Boniface, Manitoba, comme son agent officiel pour ladite élection.

Daté à Saint-Boniface, le 11 juillet 1930.

ALFRED-J. DOUCET,
Officier rapporteur,
Saint-Boniface.

ANNUAL REPORT

of the School Trustees for the School District of St. Boniface Number 1188 for the year ending December 31st A.D. 1929

1. CASH STATEMENT OF THE SECRETARY-TREASURER

RECEIPTS — RECETTES

Proceeds from special bank loan pending sale of debentures	Produit d'un emprunt à la banque en attendant la vente des débentures	$ 79,100.00
Legislative Grants	Octroi législatif	10,602.77
Taxes	Taxes	89,182.90
From other sources	Autres revenus	110.50
Non-residents' fees	Enseignement aux non-résidants	7,944.82
Norwood School District	District Scolaire de Norwood	8,648.83
TOTAL RECEIPTS	RECETTES TOTALES	$195,589.82
Promissory notes discounted	Billets escomptés	71,500.00
TOTAL	TOTAL	$267,089.82

2. FEUILLE DE BALANCE

ASSETS — ACTIF

Balance as per cash statement	Balance en caisse	606.54
Arrears of taxes	Taxes recevables	36,257.59
Accounts receivable	Comptes recevables	5,495.41
Value of buildings, site and equipment	Valeur de la bâtisse, terrain et ameublement	308,201.57
Insurance premiums unexpired	Primes sur assurance non-échue	19.77
TOTAL ASSETS	TOTAL DE L'ACTIF	$350,580.88

We, the undersigned Auditors, hereby certify that we have audited the books and accounts of this School District; that the above statements properly outline the operations of the District during the year and its position at the close of the year, according to the best of our information and as shown by the records.

Signed at St. Boniface, Manitoba, this 30th day of May 1930.

JOHN SHELLY & COMPANY,
Chartered Accountants
Per J. C. Shelly, C.A.,
Auditor.

J. A. MARION,
Chairman of Trustee Board.

LOUIS BETOURNAY,
Secretary-treasurer.

RAPPORT ANNUEL

des Commissaires du District Scolaire de Saint-Boniface numéro 1188 pour l'année se terminant le 31 décembre 1929

1. ÉTAT DE LA CAISSE DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

EXPENDITURES — DÉPENSES

Overdraft from January 1, 1929	Découvert au 1er janvier 1929	$ 470.06
Salaries (a) Teachers'	Salaires (a) des instituteurs	64,194.10
(b) Secretary-treasurer	(b) du secrétaire	2,400.00
(c) School Attendance Officer	(c) de l'officier de la fréquentation scolaire	600.00
Buildings	Bâtisses	79,015.29
Equipment	Ameublement	811.15
Repairs	Réparations	238.68
Stationery and Supplies	Effets scolaires et pour concierge	639.68
Library	Bibliothèque	208.80
Caretaking and cleaning School	Conciergerie et nettoyage d'école	2,903.62
Fuel and Light	Chauffage et éclairage	2,085.88
Debentures: Principal	Débentures: Capital	10,000.49
Interest	Intérêt	6,838.29
Interest and discount on notes	Intérêt et escompte sur billets	2,291.32
Transportation	Transportation	1,147.60
Norwood School District	District Scolaire de Norwood	8,551.15
Other expenses	Autres dépenses	14,087.16
TOTAL EXPENDITURE	DEPENSES TOTALES	$196,483.28
Promissory notes paid	Paiements sur billets	70,000.00
Balance at 31st December 1929	Balance au 31 décembre 1929	606.54
TOTAL	TOTAL	$267,089.82

2. BALANCE SHEET

LIABILITIES — PASSIF

Notes payable	Billets payables	$115,100.00
Accounts payable	Comptes payables	1,437.20
Debentures outstanding	Débentures dues	102,663.84
Debenture interest overdue and unpaid	Coupons non-présentés	405.00
Total liabilities	Total du passif	$219,606.04
Assets over liabilities	Surplus	130,974.84
TOTAL	TOTAL	$350,580.88

3. CERTIFICAT DE VÉRIFICATION

Nous, vérificateurs soussignés, certifions avoir examiné les livres et comptes de ce District Scolaire; que les états ci-dessus démontrent exactement les opérations de ce District Scolaire durant l'année et sa situation financière à la fin de l'année, au meilleur de notre connaissance et tel que démontré par les archives.

Signé à Saint-Boniface, Manitoba, ce 30ème jour de mai 1930.

JOHN SHELLY & COMPANY,
Comptables licenciés
Per J. C. Shelly, C.A.,
Vérificateurs

J.-A. MARION,
Président de la Commission scolaire.

LOUIS BETOURNAY,
Secrétaire-trésorier.

LES FEMMES ET LA POLITIQUE

Nous aurons, dans quelques semaines, des élections fédérales. Les femmes y seront appelées, encore une fois, à voter. Quelle signification et quelle influence aura ce vote? Libéraux, conservateurs, progressistes, ouvriers, cultivateurs poursuivent des buts précis. Quels buts les femmes, comme groupe à part, poursuivent-elles? Nous le cherchons en vain.

Tout ce que nous constatons, c'est qu'on s'efforce de les faire entrer dans les cadres des vieux partis. Elles forment des associations libérales ou conservatrices, elles prennent part aux congrès et elles organisent des clubs politiques. Avant longtemps, elles seront prises dans l'engrenage des partis et deviendront le jouet des politiciens. Tous voient clairement ce qu'elles y perdront. Nous serions heureux qu'on voulût bien nous dire ce qu'elles espèrent y gagner.

"Jusqu'ici écrivions-nous l'an dernier, l'activité de la femme s'était concentrée au foyer ou dans son rayonnement immédiat. Au-delà, c'était le domaine de l'homme. La famille, la société, l'Eglise étaient-elles attaquées, la femme, pas plus que l'enfant, n'y pouvait rien. Elle se contentait de subir les lois qu'elle n'avait ni faites, ni inspirées, et, quand elles étaient mauvaises, d'en souffrir. Et puis, un jour, elle a compris que l'humanité c'est elle et c'est nous. Elle a compris que, n'étant pas une mineure, elle se devait de partager avec l'homme l'honneur de veiller aux destinées du monde où elle vit. Ce jour-là, je prétends que la civilisation a fait un progrès et que l'idée chrétienne a achevé une conquête. Parmi les bienfaits du féminisme, je mettrais au premier rang celui d'avoir éveillé chez la femme la conscience sociale."

Ce que nous écrivions alors, nous le pensons toujours. Nous pensons que la femme a un rôle à jouer dans la société moderne. Nous pensons que sérieusement formée et fortement organisée, elle peut, non seulement assurer la défense des intérêts féminins, mais encore avoir la plus salutaire influence dans le domaine de la religion ou de la famille, de l'hygiène et de la morale. Le vote qu'elle donnerait pour le triomphe de ces causes, deviendrait alors une sorte d'apostolat. Mais, comme nous le disions encore l'an dernier, "si le suffrage féminin ne doit avoir d'autre résultat que de multiplier le nombre de ceux qui voteront "rouge" ou "bleu", par esprit de parti, nous ne voyons vraiment pas ce que le pays pourrait y gagner."

Il est sans doute des pays où les partis se divisent selon des conceptions religieuses ou sociales différentes. Mais ce n'est pas le cas ici. Quand on a retranché tout ce qui entre d'intérêts personnels, d'ambitions et de préjugés dans l'adhésion à un parti, il ne reste pas grand'chose. Et ce qui reste, ce sont des divergences, le plus souvent théoriques, sur des questions de tarif. Or, non seulement la plupart des femmes n'entendent rien à ces questions, mais elles ne s'y intéressent pas. Vous pourriez en faire des apôtres des intérêts féminins ou familiaux, de la morale ou de la santé publique: vos discussions budgétaires les laisseront profondément indifférentes. Affiliées à un parti, elles voteront, mais sans conviction, à l'aveugle. Le pays qui avait le droit d'attendre quelque chose du vote des femmes, n'en recevra en fait rien.

Bien plus, qu'il se présente une de ces questions que la femme s'est donné partout mission de défendre: nos organisations féminines seront plus ou moins paralysées. Elles ne sauront briser leurs entraves politiques. Leur rivalité annihilera leur effort. Quand on veut faire de la bonne et saine besogne, on ne commence pas par se lier les mains.

Il y a des années déjà que les femmes ont le droit de vote au fédéral. Nous en attendons encore les résultats. On le leur a donné sans qu'elles l'eussent sérieusement demandé, alors qu'elles n'y étaient pas préparées, qu'elles n'avaient ni organisation ni programme. Elles deviennent peu à peu la proie des partis politiques, et beaucoup se demandent si le Parlement ne leur a pas fait un vain présent.

Il y a là une leçon que nous devons mettre à profit. Les femmes ont déployé beaucoup d'activité, en ces dernières années, pour obtenir le droit de vote aux élections provinciales. Si elles n'ont pas encore réussi, c'est en partie au moins qu'elles ont commencé par la fin. Ce qui importait d'abord, c'était de s'organiser et d'assurer leur formation civique. Qu'elles nous disent ce que la province est en droit d'attendre de leur entrée dans la vie publique. Qu'elles montrent que ces ambitions ne sont pas chimériques et il y aura bien des objections qui tomberont d'elles-mêmes. Par contre, il y a un moyen très sûr de dégoûter les gens sérieux du suffrage féminin, c'est de leur laisser entendre que ce sera un vote politique.

M.-C. FOREST, O.P.
(Revue Dominicaine)

Quartier

Ce terme s'emploie, en français, pour désigner les divisions d'une ville. Ex.: Habiter le quartier Montcalm.

Au Canada, on donne le nom de "quartier résidentiel", par opposition à "quartier commercial", aux quartiers où il y a peu ou pas de boutiques et d'usines, où se trouvent surtout des habitations, des résidences. Le mot "résidentiel" ne se trouve dans aucun dictionnaire; en France, on dit "quartier bourgeois". "Quartier commercial" est aussi une locution vicieuse; c'est "quartier commerçant" ou "marchand" qu'il faut dire.

POUR RIRE

Le souffleur

Souffler n'est pas jouer.

Cette règle du jeu de dames peut recevoir de multiples applications.

Nous lisons dans le "Bulletin de la Confrérie de Saint-Christophe", de Saint-Christol (Hérault):

Il y a à l'église de X... un orgue.

Or, le souffleur de cet orgue aborda un jour M. le curé.

— Monsieur le Curé, dit-il en tournant dans ses doigts son chapeau quelque peu festonné par l'usage.

— Qu'y a-t-il, père Grégoire?

— Il y a... il y a... Monsieur le Curé, que la chose est contraire à l'égalité.

— Quelle chose? expliquez-vous, père Grégoire.

— Voici, Monsieur le Curé; il y a plus de trente ans que je fais aller le soufflet de l'orgue; et c'est rudement pénible, Monsieur le Curé, et c'est bien peu payé... 300 francs par an, Monsieur le Curé; alors que M. Dupont — c'était le nom de l'organiste — gagne à ce qu'on dit plus de 3,000 francs par an. Moi, je m'incline, à en suer à grosses gouttes, parfois pendant près de deux heures, et dzin à droite et dzin à gauche (et il faisait le mouvement) et toujours debout, quand M. Dupont, lui, est commodément assis et sans suer, allez, bien sûr, Monsieur le Curé, il se contente de faire aller ses doigts, comme ça, sur une table (et il accompagnait la parole du geste). C'est pas ce qu'on appelle l'égalité, ça! Monsieur le Curé.

— Alors, vous voudriez...

— Eh! je voudrais, Monsieur le Curé, que mon traitement fût augmenté, rapport à l'égalité...

— Vous avez peut-être raison, père Grégoire; je réfléchirai à votre demande et je tâcherai d'arranger les choses pour le mieux.

— Merci bien, Monsieur le Curé.

A quelques jours de là, M. le curé fit appeler le père Grégoire.

— Père Grégoire, lui dit-il, j'ai soumis la chose à M. Dupont. Lui est jeune; vous, vous vous faites vieux et il trouve lui aussi que la situation n'est pas conforme à l'égalité. Voici ce qu'il vous propose: il prendra votre place au soufflet et vous, vous prendrez la sienne à l'orgue, où vous serez très bien assis et où vous n'aurez qu'à faire aller les doigts, comme ça, sur le clavier.

— Mais, fit le père Grégoire fort embarrassé, mais je ne sais pas faire aller les doigts, moi.

— Ah! vous ne savez pas faire aller les doigts sur le clavier! Eh bien, comprenez donc, père Grégoire, que M. Dupont, faisant un travail plus difficile que le vôtre et qui a demandé pour l'apprendre de longues études, soit plus payé que vous... et c'est cela la vraie égalité!...

L'évolution de la femme

Comme un animal ou une plante, l'être humain évolue, mais, alors que chez les premiers, le temps ne modifie que la constitution physique, c'est aussi l'âme qui se transforme chez l'homme.

Certains états d'esprit caractérisent plus particulièrement les différentes époques de la vie. Voici ce que dit à ce sujet un savant psychologue en ce qui concerne le sexe faible.

Ses observations sont fort curieuses.

Tout d'abord ne parlons pas de l'enfance où le seul instinct de mademoiselle est de téter son pouce ou son biberon. A partir de la sixième année la coquetterie est déjà la dominante de son caractère avec un égoïsme très développé; de 14 à 16 ans, la vanité prime tout avec le désir de paraître; de 15 à 20 ans, la modestie naît avec un peu de timidité; de 20 à 25 ans, réapparition de la vanité intellectuelle; de 25 à 40 ans, prédominance de sentiment matériel chez les femmes mariées, coquetterie sans borne chez les célibataires; de 40 à 50 ans, période de vanité aiguë avec une extrême recherche dans la toilette. Passé 50 ans, période des fards et des parfums; tout est sacrifié aux soins de défense contre la vieillesse envahissante. Après 60 ans, application stricte de l'art d'être grand'mère: effacement!

Ecrivons français

Quand vous écrivez en français il est très important de bien choisir l'ordre des phrases et aussi de ne pas omettre la ponctuation. N'imitez pas le style de l'annonce suivante, publiée récemment par un journal de la province: "Piano à vendre par une dame partant en voyage dans une caisse capitonnée avec des pieds sculptés".

Un jeune soldat fut un jour puni pour avoir été trouvé endormi dans le corps de garde où il avait été se chauffer les extrémités inférieures. Le registre des punitions portait le motif suivant: "Le soldat Pitou fera trois jours de salle de police pour avoir été trouvé dans la salle de garde dormant avec les deux pieds dans la bouche".

Les dangers de l'alcool

Une conférence contre l'alcoolisme avait lieu en Hollande.

— L'alcool tue, l'alcool rend fou, l'alcool fait perdre toute dignité.

Tenez, un exemple vous montrera combien l'alcool que vous absorbez chaque jour peut être nocif: un savant a fait dernièrement l'expérience suivante: il a pris un cochon, il lui a fait avaler un demi-litre de genièvre... et le cochon est mort!

— C'est bien fait pour lui, interrompit un des assistants, le genièvre n'est pas fait pour les cochons!

Une plaque à Louis Hébert premier apothicaire du pays

Le 2 août de grandes fêtes auront lieu à Annapolis, Nouvelle-Ecosse, en l'honneur de Louis Hébert. On sait que le Canada l'a honoré déjà comme premier colon et le premier agriculteur; un monument splendide, oeuvre de M. A. Laliberté, érigé à Québec, en 1918.

Or l'Acadie, l'ancien Port-Royal, ne pouvait ignorer plus longtemps que Louis Hébert fut l'un des premiers pionniers acadiens. La Société Pharmaceutique du Canada érigera une plaque commémorant le fait qu'il fut le premier apothicaire du pays.

Fils de Louis Hébert, apothicaire de feu la reine Catherine de Médicis, et apothicaire lui-même, Louis Hébert rendit de grands services aux explorateurs de l'Acadie de 1604 à 1613. Il fut le compagnon de M. de Monts, de Champlain, de Poutrincourt et séjourna à Port-Royal jusqu'à sa destruction. Rapatrié en France, Louis Hébert revint à Québec en 1617.

Une délégation de la province de Québec prendra part à ces fêtes, entre autres, M. l'abbé Couillard-Després, qui, on le sait, fut le président du comité du monument Hébert, à Québec.

L'Italie veut rester amie de la France

Rome. — Les rapports disant que l'Italie a approché l'Allemagne au sujet de l'attitude de cette dernière dans le cas d'une rupture entre la France et l'Italie, ont été contredits catégoriquement par le gouvernement italien.

Le ministère des affaires étrangères a autorisé la déclaration suivante:

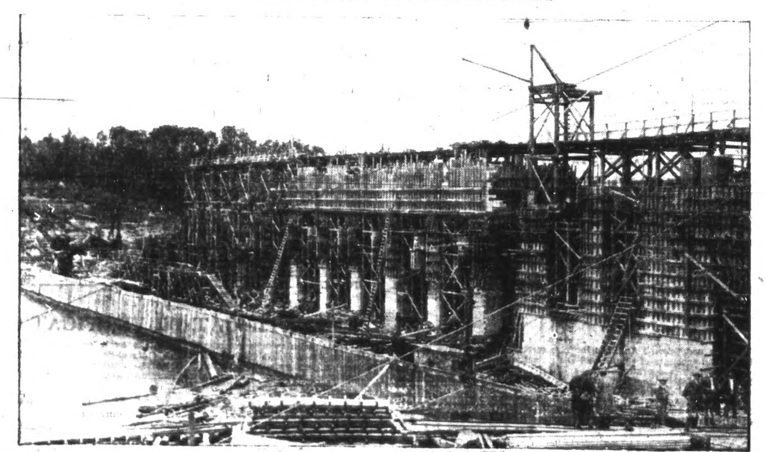
"L'histoire n'est qu'un bas mensonge, un produit de l'imagination. L'Italie n'a jamais proposé que l'Allemagne demeure neutre dans le cas d'un conflit franco-italien. L'acceptation par la France de la proposition du premier ministre Mussolini pour une trêve navale est la plus éclatante preuve du désir de l'Italie de maintenir les plus amicales relations avec la France."

Le "Giornale d'Italia" dit que les auteurs de ces rapports extravagants ont menti et savaient qu'ils mentaient.

Statue royale cédée au poids du métal

Dublin. — La statue de Guillaume d'Orange, prince qui joua un rôle si important en Europe au XVIIème siècle, vient d'être vendue au poids du métal et servira à des fins de construction. Cette statue avait été élevée à Dublin il y a cinquante ans par un comte d'Ingston.

PROGRES DES TRAVAUX A SLAVE FALLS



Cette photographie montre les progrès des travaux à la nouvelle usine électrique de la ville de Winnipeg à Slave Falls, entre l'île "Million Dollar" et la rivière Winnipeg. Un millier d'hommes y travaillent actuellement et utilisent chaque jour une moyenne de 500 verges cubes de béton armé.

NOS SAINTS MARTYRS DU CANADA

Le P. Jogues captif des Iroquois (3 août 1642-30 août 1643)

Par le R. P. Fouqueray, S.J.

(Suite)

Le martyre de René Goupil

"La vie nous était accordée, continue le P. Jogues; on ne nous fit plus aucun mal. Mais hélas! c'est pour lors que nous ressentîmes à loisir les tourments qu'on nous avait faits. On nous coucha sur des écorces d'arbres à plate terre, et pour nourriture on nous donna un peu de farine d'Inde et parfois un peu de citrouille à demi-crue. Nos mains et nos doigts étant tout en pièces, il nous fallait appâter comme des enfants. La patience fut notre médecin. Quelques femmes plus pitoyables nous voyaient avec beaucoup de charité, ne pouvant regarder nos plaies sans compassion."

Elles les pansèrent à leur manière: de l'eau fraiche versée sur leurs plaies en calmèrent l'inflammation. Malgré tout ils dépérissaient faute d'aliments. Les sauvages s'en aperçurent et les mirent à un régime plus substantiel: un peu de poisson ou de viande desséchée qu'on mêlait à leur bouillie ordinaire leur rendit quelques forces. Aussi bien les capitaines et les anciens avaient des vues sur eux. Ne serait-il pas utile de les ramener aux Trois-Rivières afin d'arrêter des hostilités qui tournaient assez mal pour la nation? Au même temps, dans les premiers jours de septembre (1652), les Hollandais de Renselaerswich (Albany) s'intéressèrent à leur sort et offrirent de les racheter. Il leur fut répondu évasivement.

Sur les entrefaites un nouvel échec des Iroquois au fort Richelieu leur mit la rage et la haine au coeur; les vaincus ne songeaient qu'à se venger de leur défaite sur le Père de son compagnon; ils l'auraient fait s'ils les avaient recontrés à leur retour. La Providence permit que Jogues et Goupil se trouvassent alors assez éloignés dans la campagne, puis que, le premier moment de fureur passé, les sauvages revinssent à des sentiments plus humains; ils se contentèrent de remettre pour un temps les deux Français au rang des prisonniers publics, condition fort dangereuse, car maintenant le premier venu pouvait les tuer pourvu que ce fût hors de l'enceinte du village. René Goupil sera le premier à pâtir de ce changement.

Ce digne compagnon du P. Jogues avait, dans les tourments, montré une douceur admirable, "supportant tout avec patience et charité à l'endroit de ceux qui le maltraitaient". Il ne songeait qu'à rendre le bien pour le mal et se plaisait avec les petits enfants; tout en les caressant il leur apprenait à faire le signe de la croix. Un vieillard le surprit une fois traçant ce signe sacré sur le front de son petit-fils. "Va-t-en tuer ce chien", ordonne-t-il aussitôt à un sien neveu; les Hollandais disent que ce signe ne vaut rien; cela ne peut faire que du mal à l'enfant. Le neveu guetta la première occasion pour obéir; elle se présenta bientôt. Jogues et Goupil qui se savaient constamment exposés à la mort, aimaient à s'y préparer ensemble. Un jour qu'ils avaient fait oraison et récité le chapelet dans un bocage non loin de leur bourgade, ils revenaient vers celle-ci en parlant des récompenses du ciel, quand le neveu du vieillard et un autre sauvage, armés de haches, vont à leur rencontre:

"Les ayant abordés, l'un d'eux dit au Père: "Marche devant", et en même temps il casse la tête au pauvre René Goupil, lequel en tombant et en expirant prononça le saint nom de Jésus. Le Père le voyant terrassé se jette sur lui et l'embrasse; ces barbares le retirent et donnèrent encore deux coups de hache à ce saint corps. "Donnez-moi un moment de temps", leur dit le Père, croyant qu'ils lui feraient la même faveur qu'à son compagnon; il se met donc à genoux, il s'offre en holocauste à Dieu; puis se tournant vers ces barbares: "Faites, leur dit-il, ce qu'il vous plaira, je ne crains pas la mort. — Lève-toi, répliquent-ils, tu n'en mourras pas pour ce coup."

Ce fut le 29 septembre 1642, à l'âge de trente-cinq ans, que René Goupil, l'ange en innocence et martyr de Jésus-Christ fut immolé, à celui qui avait donné sa vie pour le racheter. Il avait consacré son âme et son coeur à Dieu, sa main et son existence au service des pauvres sauvages."

Le corps de la victime fut abandonné aux enfants qui le dépouillèrent, le traînèrent la corde au cou et allèrent le jeter dans le torrent qui coulait au pied du village. Le Père tint à lui rendre les derniers devoirs, mais il dut d'abord se contenter de le couvrir de quelques grosses pierres pour le retenir contre le courant et le garantir contre la rapacité des animaux; il espérait pouvoir une autre fois l'enterrer. Quand il revint le surlendemain, toutes ses recherches furent vaines. Deux jeunes gens qui l'avaient vu cacher le cadavre, l'avaient enlevé en secret et porté dans un bois voisin. L'hiver était déjà passé, quand, à force de demander des renseignements, le P. Jogues connut le lieu où il avait été déposé. "Je m'y rendis, raconte-t-il, et je recueillis quelques ossements à demi rongés, restes des chiens, des loups et des corbeaux, et en particulier une tête brisée en plusieurs endroits. Je baisai avec respect ces saintes reliques et je les cachai en terre afin qu'un jour, si telle était la volonté de Dieu, j'en puisse enrichir une terre sainte et chrétienne. Il mérite le nom de martyr non seulement parce qu'il a été tué par les ennemis de Dieu et de son Eglise, mais particulièrement parce qu'il a été tué pour les prières et nommément pour la sainte Croix."

Que la haine du signe de la Croix ait été le principal motif de son immolation, le P. Jogues en eut plusieurs fois l'assurance tout de suite après. Il l'apprit, entre autres, du vieillard même qui avait donné l'ordre du meurtre. Invité à manger dans sa cabane, il se signe au moment du repas et aussitôt son hôte furieux l'interpelle: "Ne fais pas cela! Voilà ce que nous haïssons; voilà pourquoi on a tué ton compagnon et pourquoi on te tuera!" Le Père lui répondit que ce signe était adorable et ne pouvait faire que du bien à qui s'en servait. Quant à lui il était bien décidé à ne pas l'abandonner, trop heureux de mourir "pour avoir exprimé la marque du chrétien".

Maintenant il est seul de Français au milieu d'une population hostile; il est environné de méfiance, de brutalités et de pièges; chaque jour il remarque les embûches qu'on lui tend. Des sauvages mieux disposés à son égard l'en avertissent: "Ne sors plus de la bourgade que tu ne sois accompagné de quelqu'un de nous; on a dessein de t'assommer; prends garde." D'autres au contraire qui veulent sa mort, tâchent sous un prétexte ou un autre de l'attirer hors du village.

L'hiver venu (novembre 1642) il est donné comme valet à une famille qui part pour la chasse. Ses plaies à peine fermées, le voilà en route pour deux mois. Comme habits un méchant caleçon et une chemise toute déchirée; comme souliers, une sorte de chaussons légers aux semelles trouées. Et c'est avec cela qu'il lui faut supporter le froid glacial, marcher sur des cailloux, traverser des roseaux aigus ou des buissons épineux. Vu sa faiblesse on lui donne des corvées de femme: il ira couper le bois dans la forêt et l'apportera dans la cabane dont il entretiendra le feu.

Le gibier abondait et la viande devint l'unique aliment des chasseurs. Jogues en profita d'abord avec avantage; ce régime lui rendit des forces. Mais s'étant aperçu que les sauvages offraient au Démon de la chasse tout ce qu'ils prenaient, ils ne voulut pas participer à un culte idolâtrique "et leur dit nettement qu'il ne mangerait jamais d'une chair immolée au diable." Il se contenta dès lors d'un peu de "sagimité" bien claire; "encore n'en avait-il que rarement, pour ce que regorgeant de viande les chasseurs méprisaient leur farine sèche"

Jusqu'ici, dans ce dépouillement total, Dieu au moins était là, soutenant le missionnaire de sa présence sensible et de ses consolations. De cela aussi, de tout sentiment surnaturel le Maître très bon, mais impénétrable, des saints, voulut à cette époque priver son très fidèle serviteur.

"Il a confessé à quelqu'un de nos Pères que Dieu l'éprouva fortement dans ce voyage, qu'il se vit longtemps sans autre appui que la foi seule, son abandon était si grand et la vue de ses misères lui paraissait si affreuse qu'il ne savait de quel côté se tourner. Il eut recours à la prière." Dès le matin il allait chercher la quantité de bois suffisante pour le feu de la cabane dans la journée. "Sa tâche faite, il se retirait seul sur une colline couverte de sapins et là il passait les huit ou dix heures en oraison sans autre entretien qu'avec Dieu, demeurant pour la plupart du temps à genoux sur la neige devant une croix qu'il avait lui-même dressée. Il continua ces exercices quarante jours durant, sans maison, sans feu, sans autre abri que le ciel et les bois, (vêtu) d'un bout de je ne sais quoi, quasi aussi transparent que l'air. Ceux de sa cabane s'étant aperçus de sa retraite, l'épièrent et croyant qu'il faisait là quelques sorts pour faire mourir les hommes, le tourmentaient de temps en temps, lui faisant mille niches." L'un le visait avec son arc comme prêt à lui lancer une flèche; l'autre l'abordait avec une hache, l'en menaçant s'il ne cessait ses incantations. "Ils brisèrent la croix qui lui servait d'oratoire; mais il en grava une autre sur une écorce. Ils abattirent quelquefois des arbres auprès de lui pour l'épouvanter." En revenant le soir à sa cabane, il apportait encore un gros fagot de bois, et pour toute récompense il ne recevait que des injures; on le traitait de sorcier, on l'accusait de nuire au succès de la chasse par ses sortilèges. "Enfin on le tenait pour une abomination", si bien que tout ce qu'il touchait était comme souillé pour ses maîtres et il ne pouvait plus se servir d'aucun objet de la cabane. "Il eut les cuisses et les jambes crevassées et fendues par la rigueur de la saison, n'ayant pas de quoi se couvrir.

"Les neiges étant déjà profondes, je me trouvai demi-mort dans la faim, dans le froid, dans la nudité; j'étais la boue et la fange de ces barabares, l'opprobre et le jouet des hommes. Je souffrais des angoisses mortelles dans mon âme à la vue des négligences et des péchés de ma vie passée, les douleurs de la mort que je devais attendre dans peu de temps de la main de ces barbares, à ce qu'ils me disaient, et les périls de l'enfer m'environnant de tous côtés."

Un jour enfin, une lumière soudaine dissipa ces ténèbres.

J'entendis distinctement une voix qui condamnait la pusillanimité de mon coeur et qui me donnait avis "sentirem de Deo in bonitate" que j'arrêtasse ma pensée sur la bonté de mon Dieu et que je me jetasse entièrement dans son sein; j'entendis ces autres paroles que je crus être de saint Bernard: "Servite Domino in illa charitate quae forus mittit timorem, meritum non intuetur; servez Dieu dans la charité et dans l'amour qui bannit la crainte: il ne jette pas les yeux sur nos mérites mais sur sa bonté." Ces avis m'étaient donnés fort à propos, car je sentais bien que je n'étais pas dans une crainte amoureuse et filiale, mais dans un abattement servile; je n'avais pas assez de confiance, et au lieu de gémir pour mes offenses commises contre Dieu, je m'attristais de me voir enlevé du milieu de la vie et entraîné au jugement sans avoir envoyé devant moi aucunes bonnes oeuvres. Or ces paroles me changèrent en un moment; elles bannirent mes ennuis et me jetèrent dans un feu d'amour si véhément que je prononçai avec une grande impétuosité ces mots de saint Bernard: "Non immerito vitam ille sibi vindicat nostram qui pro nobis dedit et suam; ce n'est pas sans raison que celui-là demande notre vie qui a livré la sienne pour nous". Enfin Dieu élargit si fort l'âme de son pauvre serviteur que je m'en retournai plein de joie dans notre bourgade, à l'entrée de laquelle je croyais que l'on me dût assommer."

Il allait seulement à de nouvelles tribulations.

Sa charité le portant à se faire tout à tous pour gagner ces idolâtres à Jésus-Christ, il voulut accompagner quelques Indiens qui retournaient à trente lieues de là dans leur canton. Ses maîtres le lui permirent, mais au départ ils le chargèrent, comme une bête de somme, d'une lourde provision de viande boucanée dont ils faisaient présent au village ami. Parmi les voyageurs il y avait une femme qui portait, en plus d'un gros paquet, son enfant sur le dos. En traversant une passerelle de fortune jetée au-dessus d'un torrent, elle glissa et tomba dans l'eau. Gênée dans ses mouvements par son double fardeau, elle allait périr. Le P. Jogues se lance à la nage, et à force d'adresse parvient à saisir la mère et l'enfant qu'il ramène au rivage; il eut le temps aussi de baptiser le bébé, à demi suffoqué, dont l'âme s'envola pour le ciel deux jours plus tard.

Arrivé au village des voyageurs, le pauvre portefaix dut quêter de cabane en cabane quelques haillons pour se couvrir. Il ne reçut que des rebuffades; toutefois un Hollandais, qui se trouvait là pour son commerce, eut pitié de lui et lui procura un vêtement convenable. De repos, point. Les gens de cette bourgade imaginèrent de le renvoyer à ses maîtres avec un gros sac de blé d'Inde en reconnaissance de leur cadeau de viande boucanée. Il repart donc malgré le poids excessif du fardeau; mais il ne peut aller bien loin: sa faiblesse et le verglas le faisaient tomber à chaque pas. Il dut rebrousser chemin. A son retour, les sauvages, loin de reconnaître sa bonne volonté, "le chargèrent d'injures, l'appelant un chien, un mal bâti qui ne savait que manger et pour pénitence ils le mirent dans la cabane d'un homme tout pourri par une puante et méchante maladie."

C'était un de ses boureaux, celui qui au début de sa captivité lui avait arraché les ongles. Atteint d'un mal étrange, le corps de ce barbare n'était qu'une plaie répandant une odeur infecte; personne n'avait plus le courage de s'approcher de lui; à peine lui apportait-on sa maigre pitance: un peu de blé cuit à l'eau. Le Père le soigna pendant quinze jours, s'efforçant, avec une héroïque charité de guérir au moins les plaies de son âme il eut la douleur de le voir mourir sans repentance.

A quelque temps de là, vers l'entrée de l'hiver 1642-1643, ses maîtres d'Ossernenon le rappelèrent. Il revint et trouva leurs dispositions un peu changées à son égard. La mère de son hôte, qu'il appelait sa "tante", "commença d'admirer et de respecter ses vertus; elle lui donna une peau de cerf pour se coucher et une autre pour se couvrir". Il profita d'une plus grande liberté qu'on lui laissait, pour se familiariser avec la langue des indigènes et pour leur parler de l'Evangile; il baptisa des enfants à la mort et même quelques adultes. Il visita aussi trois bourgades où des Hurons étaient retenus captifs: il les encourageait, les consolait et leur administrait le sacrement de pénitence.

Au mois de mars (1643) sa "tante" l'emmena à la pêche avec deux sauvages. "Son exercice fut le même qu'à la chasse; il fournissait le bois de chauffage pour la cabane; mais on le traitait avec plus de douceur." Cette vie, loin du tumulte des bourgs, lui fut très reposante. Il se bâtit une petite chapelle en branches de sapins et y dressa une croix; là, il passait une partie de la journée en prières, sans être molesté de personne. Mais ce temps de paisible retraite ne fut pas long.

Un vieillard d'Ossernenon avait un parent parti pour la guerre depuis six mois et, qui n'était pas encore rentré: il le crut mort; pour le venger et honorer son âme il résolut d'immoler le P. Jogues. Il envoie donc un jeune garçon prévenir les pêcheurs qu'on a vu l'enemmi rôder dans les parages où ils se trouvent: simple ruse pour les faire revenir au plus tôt et avoir le P. Jogues sous la main. Mais la bonne Providence veillait. Au moment même où les pêcheurs et le Père arrivaient à Ossernenon, les guerriers si longtemps attendus et le parent que le vieillard croyait tué, rentraient aussi, victorieux, avec vingt prisonniers Abnaquiais. Voilà tout le monde en grande liesse! On laisse le pauvre Père; on brûle les prisonniers au milieu des réjouissances publiques.

Au mois d'avril parut à Ossernenon un capitaine sauvage du pays de Sokoquiois, peuple allié de la nation iroquoise. "Il était chargé de présents qu'il venait offrir pour la rançon d'un Français nommé "Ondessonk"; c'est ainsi que Hurons et Iroquois appelaient le P. Jogues." Cet homme raconte qu'un chef très considéré dans sa tribu, avait été pris par les Algonquins; torturé par eux, il allait être brûlé quand "Onontio", le grand capitaine des Français (M. de Montmagny), le délivra. Guéri par les Religieuses Hospitalières de Sillery des graves blessures reçues dans le supplice, il était revenu dans son pays après avoir, par reconnaissance, promis au Gouverneur de Québec d'intercéder auprès des Iroquois, ses alliés, pour obtenir la grâce et la délivrance d'Ondessonk. En terminant son récit, l'ambassadeur des Sokoquiois remit au P. Jogues avec grandes démonstrations de respect une lettre de M. de Montmagny.

Le lendemain les Anciens des Agniers tiennent un conseil. Avec leur fourberie ordinaire ils acceptent les présents et promettent la liberté du missionnaire mais ils veulent, prétendent-ils, avoir l'honneur de le reconduire eux-mêmes à Québec. La promesse fut oubliée aussitôt après le départ de l'ambassadeur. La démarche de ce dernier eut pour unique résultat de relever un peu le captif dans l'opinion de ses geôliers. Quant à lui, il était beaucoup plus préoccupé des intérêts de la religion et de la colonie que de sa propre délivrance. Une lettre qu'il écrivit au Gouverneur du Canada, le 30 juin 1643, nous montrera son héroïsme et le peu de cas qu'il faisait de lui-même.

"Monseigneur,

"Voici la quatrième lettre que j'écris depuis que je suis retenu captif au milieu des Iroquois. Le temps et le papier me manquent également et m'empêchent de répéter ici ce que j'ai dit ailleurs avec plus de détails. Moi et Couture nous vivons encore. Henri, fait prisonnier par les Iroquois auprès de Montréal, la veille de la fête de saint Jean-Baptiste, a été amené au milieu de nous: il n'a pas été frappé de coups de bâton à son entrée au village, et on ne lui a pas coupé les doigts comme à nous; il est vivant, lui et les Hurons qui ont été amenés avec lui.

"Craignez sans cesse et partout les embûches de ces hommes, car des bandes de guerriers quittent chaque jour le village pour aller à la guerre et il n'est pas à croire que le fleuve soit débarrassé de ces sauvages avant la fin de l'automne.

"Ils sont ici au nombre de sept cents, possèdent trois cents fusils dont ils se servent avec une grande adresse, et connaissent plusieurs chemins pour arriver à la station de Trois-Rivières. Le fort Richelieu arrête bien un peu mais n'empêche pas tout à fait encore leurs incursions.

"Si les Iroquois avaient su que le prisonnier sokoquiois avait dû aux Français d'être arraché des mains des Algonquins, ils auraient épargné, à ce qu'ils disent, les Français qu'ils ont pris et tués auprès de Montréal. Mais on était déjà au milieu de l'hiver quand cette nouvelle parvint à leur connaissance.

"Cependant une nouvelle bande vient de se mettre en campagne. Le chef est celui-là même qui commandait l'expédition dans laquelle nous fûmes faits prisonniers. Ils n'en veulent pas moins aux Français qu'aux Algonquins.

"Ne tenez, je vous prie, aucun compte de ma personne, et qu'aucune considération ayant rapport à moi ne vous empêche de prendre toutes les mesures qui vous paraîtront plus propres à procurer la plus grande gloire de Dieu.

"Voici autant que je puis le deviner le dessein des Iroquois: prendre, tous les Hurons, s'il leur est possible; faire périr les chefs avec une grande partie de la nation, et former avec les autres un seul peuple et un seul pays.

"Je verse des larmes sur le sort de ces malheureux dont la plupart sont déjà chrétiens, les autres catéchumènes et parfaitement disposés à recevoir le baptême. Quand donc pourra-t-on apporter quelques remèdes à tant de maux? Peut-être quand il n'y aura plus de prisonniers à faire...

"Plusieurs fois les Hollandais ont essayé de nous délivrer, mais toujours inutilement. Ils renouvellent encore à présent leurs tentatives, mais ce sera comme je pense avec un même résultat.

"Je forme la résolution, de jour en jour plus arrêtée, de rester ici aussi longtemps qu'il plait à Notre-Seigneur, et de ne pas chercher à conquérir ma liberté quand même il s'en offrirait des occasions. Je ne veux pas priver les Français, les Hurons et les Algonquins des secours qu'ils reçoivent de mon ministère. Ici j'ai administré le baptême à plus de soixante personnes dont plusieurs sont déjà au ciel. Ma seule consolation; au milieu de mes souffrances, est de penser à la très sainte volonté de Dieu à laquelle je soumets bien volontiers la mienne.

"Je prie votre Excellence de bien vouloir faire dire des prières et célébrer des messes pour nous tous et en particulier pour celui qui est, en Notre-Seigneur, Monsieur,

Son très humble et très obéissant serviteur.

Du village des Iroquois, le 30 juin 1613.

Isaac JOGUES,
de la Compagnie de Jésus.

Le Père confia cette lettre à un Huron captif des Iroquois passé à leur service et qui faisait partie de la nouvelle expédition entreprise par eux contre les Français. Il lui recommanda de la placer au bout d'un bâton fendu sur une route très fréquentée. L'homme, quel que fût son motif, s'acquitta de son mieux de la mission. Le 25 août, des soldats français le virent s'approcher du Fort Richelieu. On l'interroge.

"Je suis Iroquois, dit-il, et j'apporte la parole de la Robe-Noire Ondessonk." On le laisse entrer, il remet la lettre au commandant du poste, M. de Champflour. Quand il voulut se retirer, celui-ci le força d'attendre afin de profiter de lui pour faire parvenir au P. Jogues une réponse de M de Montmagny. Sur les entrefaites, un coup de canon ayant été tiré du Fort, les Iroquois s'enfuient en toute hâte en abandonnant leur compagnon et aussi un de leurs canots plein de munitions. Notre homme fut laissé libre d'aller les rejoindre, mais il refusa dans la crainte de passer auprès d'eux pour un espion.

Ainsi le P. Jogues resta sans réponse. Ce fut par une autre voie et après d'autres avanies qu'il serait dans quelques mois délivré.

Délivrance du P. Jogues

Il n'y avait pas eu que le gouverneur de Québec à s'intéresser au sort du P. Jogues. Aussitôt connue à Paris sa captivité, la reine Anne d'Autriche avait fait toutes les démarches possibles pour sa délivrance, et elle avait obtenu des Etats-Généraux de Hollande que des ordres fussent envoyés à ce sujet aux divers commandants de la Nouvelle-Belgique. Nous avons vu qu'en septembre 1642, une première tentative de rachat fut faite inutilement par les Hollandais de Renselaerswich. D'ailleurs, pour mener la chose à bien, il fallait et une occasion propice et le consentement du missionnaire. Ce sera seulement quand il se verra dans l'impossibilité de continuer au milieu des Iroquois son oeuvre de zèle et de charité qu'il se croira libre devant Dieu de profiter les circonstances pour briser ses chaînes.

Au mois de juillet (1643), un groupe de capitaines Iroquois fut député à une petite nation voisine, tributaire de la leur et dont ils désiraient quelques secours. Le maître du P. Jogues étant de la partie emmena avec lui son esclave pour s'en faire un trophée, une preuve vivante de la puissance victorieuse des Agniers. Tout autre était le dessein de Dieu. Le saint missionnaire va faire en chemin une providentielle rencontre

Il ne manquait pas dans chaque bourgade où il passait, de visiter les cabanes, cherchant quelque moribond ou des enfants à baptiser. Un jour, dans l'une d'elles, il aperçoit un jeune homme tout languissant: "Ondessonk, lui dit le malade, ne me connais-tu pas? Te souviens-tu du plaisir que je te fis en ton entrée dans le pays des Iroquois. — Je ne me souviens pas de t'avoir jamais vu, répond le Père; mais encore quel plaisir m'as-tu fait? — Te rappelles-tu l'homme qui coupa tes liens en la première bourgade des Agniers quand tu n'en pouvais plus? — Oh! oui; cet homme m'obligea grandement; je ne l'ai jamais revu; donne-m'en des nouvelles, je t'en prie. — C'est moi-même" A ces mots le Père se jette sur lui, l'embrasse tendrement, "lui témoignant de coeur, des yeux et de la voix sa reconnaissance: "Oh! que j'ai de regret de te voir dans un si pitoyable état et de ne pouvoir te secourir! J'ai souvent prié pour toi le grand Maître de la vie sans te connaître. Tu me vois dans une grande pauvreté; mais je veux te faire un plaisir encore plus grand que celui que tu m'as fait." Et le Père lui parle de Jésus-Christ, lui apprend qu'il peut entrer dès maintenant dans son royaume éternel où tout est bonheur et vie sans fin. Le Sauvage écoute, il croit et le Père lui donne bientôt le saint baptême. Peu de temps après, le malade mourait et recevait au centuple la récompense de son acte de compassion envers l'apôtre de Notre-Seigneur: "Quamdiu fecistis uni ex fratribus meis minimis, mihi fecistis."

Les fatigues du P. Jogues pendant ce voyage de plus de quatre-vingts lieues furent pleinement adoucies par la joie d'avoir ainsi sauvé son bienfaiteur.

Au retour à Ossernenon, son maître lui fit accompagner quelques Iroquois "qui s'en allaient d'abord en traite puis en pêcherie". Ils partirent le 31 juillet. Avec eux se trouvait encore cette vieille femme, très bonne pour le missionnaire, sa "tante", déjà connue du lecteur. Le trafic terminé, la bande s'arrêta pour se livrer à la pêche au bord d'une rivière, l'Hudson, dans un endroit situé à sept ou huit lieues du poste hollandais de Rensselaerswick où commandait Van Curler.

On était là depuis peu de jours quand le bruit courut qu'une autre escouade d'Iroquois, retournée à la chasse aux Hurons, avait tué cinq ou six de ces malheureux et en avait pris quatre autres qui devaient être suppliciés à Ossernanon. A cette nouvelle, le P. Jogues n'y tint plus: c'était sa coutume en pareille occasion de "consoler et de baptiser ces pauvres victimes". Son coeur fut "transporté d'une douleur très amère et très sensible", à la pensée que non seulement ceux-ci seraient privés de son secours, mais d'autres Hurons qui bientôt probablement seraient dans le même cas. Il eut recours à sa "tante" dont il semble bien qu'il dépendait (c'était la mère de son maître): "Ma tante, lui dit-il, je voudrais bien retourner dans notre cabane; je m'ennuie beaucoup ici." Cette bonne femme compatissante le lui permit, et il s'embarqua avec le premier convoi iroquois qui remontait à la bourgade.

On devait nécessairement passer par l'"Habitation" des Hollandais. On s'y arrêta. Là on apprit que tout Ossernenon était en fureur contre le P. Jogues et n'attendait plus que son retour pour le brûler. C'est qu'on y avait connu la remise de sa lettre au fort Richelieu, la débandade qui s'en était suivie, la perte du canot de munitions et plusieurs autres "mauvaises rencontres" survenues peu après. Evidemment le P. Jogues, un traître, avait causé tant de malheurs. "Ils étaient comme forcenés de rage, m'attendaient avec impatience, raconte-t-il. J'écoutais tous ces bruits, m'offrant sans réserve à Notre-Seigneur et me remettant en tout et partout à sa très sainte volonté." Au courant des dangers qui le menaçaient, Van Curler, le commandant du poste hollandais, lui offrit les moyens de s'échapper. Un vaisseau à l'ancre devait partir dans peu de jours: que le missionnaire s'y cachât; bientôt il aborderait à la Virginie et de là pourrait être transporté à La Rochelle.

A ces ouvertures, l'homme de Dieu fut dans une grande perplexité, se demandant "s'il n'était pas à propos pour la plus grande gloire de Dieu qu'il s'exposât au danger du feu et à la fureur de ces barbares pour aider au salut de quelques âmes." Il voulut une nuit pour réfléchir; il la passa en prières, suppliant Notre-Seigneur de lui donner "sa lumière pour connaître sa très sainte volonté qu'en tout il voulait suivre jusqu'à être brûlé à petit feu".

Ce qui jusqu'à présent l'avait retenu chez les Iroquois était la considération des Français et des Sauvages qu'il pouvait encore assister. Or, maintenant ce ministère n'est plus possible, tant "la face des choses a changé". Après avoir, devant Dieu, pesé le pour et le contre, le Père se sentit incliné par trois motifs à profiter des offres du commandant hollandais: 1o, l'intérêt du seul Français resté captif, Guillaume Couture, lequel n'attendait que son départ pour se mettre lui-même en sûreté; 2o, l'inutilité de sa présence auprès des Hurons et des Algonquins, contraints de s'éloigner de lui comme d'une victime destinée au feu depuis que les Iroquois lui imputaient la cause de leurs récentes défaites; 3o, la nécessité de conserver sa vie afin de pouvoir un jour, prochain peut-être, utiliser pour la conversion des tribus iroquoises, la connaissance qu'il possède maintenant de leur langue et de leurs usages. Tout considéré "avec le plus de dégagement possible, j'ai cru, dit-il, que Notre-Seigneur aurait pour agréable que je prisse l'occasion de me sauver."

Le matin venu, il déclare sa détermination à Van Curler. On prévient les officiers du navire en partance, lesquels promettent, si seulement le Père peut s'embarquer en cachette, de le mener jusqu'à La Rochelle ou Bordeaux. Il est entendu qu'à la chute du jour il trouvera sur les bords de l'Hudson une légère barque avec laquelle il pourra gagner le navire sans éveiller l'attention.

Le soir même, Jogues se rend avec quelques Iroquois dans la grange d'un fermier hollandais comme pour y passer la nuit avec eux. Peu après, profitant de leur premier sommeil, il en sort et va dans les ténèbres se diriger vers la rivière. Hélas! les chiens de garde du fermier étaient détachés; ils se jetèrent sur lui et l'un d'eux, grand et puissant, lui fit une grave morsure à la jambe. Il dut rentrer dans la grange. Les Iroquois furieux la fermèrent solidement et celui qui avait charge de le garder, se coucha tout près de lui. On devine les sentiments de l'infortuné captif et la nuit blanche qu'il passa...

(A suivre)

Ce qu'il faut lire sur les missions

A la suite d'une enquête entreprise auprès des congrégations, leur demandant d'indiquer les livres qui concernent les missions où elles travaillent, les conseils de Paris et de Lyon de l'Oeuvre pontificale de la propagation de la foi, viennent d'éditer, sous le titre: "Ce qu'il faut lire sur les missions", un catalogue d'ouvrages missionnaires utiles à lire et à répandre. Cette brochure ne prétend pas être une bibliographie scientifique et complète. Le choix a été volontairement limité aux ouvrages modernes les plus usuels, et il a été fait en vue du grand public. On s'est proposé d'indiquer aux personnes cultivées les volumes qu'il faut connaître, de guider les prêtres dans la constitution du rayon missionnaire de leurs bibliothèques paroissiales, de suggérer aux directeurs et aux directrices

Ce catalogue favorisera certainement des collèges et écoles des "livres de prix" instructifs et distrayants.

[illegible] la diffusion des idées missionnaires. [illegible]

développeront chez les fidèles "l'intelligence vraie des missions" et leur rappelleront "le devoir de la prière fervente et de la générosité avec lesquelles il leur faut coopérer à cette oeuvre si sainte et fructueuse." (Encyclique "Rerum Ecclesiae").

AU SACRE-COEUR

Au Congrès de l'Association d'Education

Nos délégués au congrès de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba ont écouté avec intérêt les rapports et les discussions. Leur présence, plus nombreuse que par le passé, prouve que leur estime pour l'Association ne fait que grandir avec les années.

Décès

Autre accident, autre décès. M. François-Xavier Gonneville, accidentellement frappé, le 13 juillet, mourut quelques heures après. Le service eut lieu à l'église du Sacré-Coeur, et la sépulture au nouveau cimetière de Saint-Boniface, le 15 juillet. Le défunt était âgé de 59 ans.

Le R. P. G.-E. Villeneuve, O.M.I.

Lundi dernier, le R. P. G.-E. Villeneuve, O.M.I., ex-provincal du Canada, nous quittait après un très agréable séjour au milieu de nous.

Nos meilleurs souhaits à ce digne représentant de l'Est.

Le tennis

Le concours des simples pour dames bat son plein. Il ne reste plus que les finales. Un rapport paraîtra la semaine prochaine.

Dans les finales simples pour hommes, M. H. Sala remporta la victoire sur M. B. Léveillé par un résultat de 6-1, 6-1.

Le concours pour le championnat de la province est terminé. M. Louis Aubin s'est rendu dans les semi-finales simples pour hommes, en battant successivement MM. F. Kemp et Stevenson; il fut défait par M. Crowder. On peut dire que dans cette dernière joute, si les circonstances eussent été plus favorables, le résultat aurait été renversé. M. Antonio Paquin défit M. Muscovitch, dans la même catégorie, mais fut battu par M. Gingras, de l'Immaculée Conception.

Le résultat dans les doubles fut plus heureux. Nos deux candidats se rendirent dans les finales en battant MM. Bruneentel-McDonald et Carollan-Jordan. C'est encore l'équipe de l'Immaculée Conception qui les défit, représentée par MM. Gingras et McDonald.

Nous sommes heureux de féliciter les nouveaux champions junior de la province et nous souhaitons un meilleur succès à nos jeunes représentants pour l'an prochain, car tout probablement, avec l'expérience de leur première année, on les verra briller au prochain concours.

WINNIPEG

Le banquet du 14 juillet

Le banquet annuel du 14 juillet, qui a eu lieu lundi soir à l'hôtel Marlborough, sous les auspices des réservistes français, a remporté un beau succès. M. Léon Michel présidait, entouré d'invités de marque. Le maire Webb a fait l'éloge de la France et rappelé la fraternité d'armes qui l'unit à l'Angleterre. M. Leo Ward, préfet de la municipalité de Saint-Vital, un fils de pionniers qui a du sang français dans les veines, a souligné avec bonheur le rôle de la France dans le monde. M. de la Giclais, en répondant à la santé de la France, a rappelé certaines qualités du Français, surtout son amour de la liberté, et s'est réjoui de la restauration financière de son pays natal. L'hon. P.-A. Talbot, président de la législature, a exprimé le désir que les Canadiens français acquièrent les belles qualités qui distinguent leurs frères de France. M. Raymond Denis a apporté le salut des Français et des Franco-Canadiens de la Saskatchewan. Mme de Denus, présidente des dames auxiliaires, a clos la série des discours en remerçant tous ceux qui ont participé au succès de la fête.

Pour les nez rouges

Comme il paraît qu'il y en a beaucoup, nous rééditons cette recette déjà donnée; mais nous rappelons qu'elle ne produit ses effets que dans le cas où la rougeur du nez est due à des causes naturelles, et non déshonorantes.

Tamponner chaque matin le nez avec de l'eau tiède (30 degrés au maximum) légèrement boriquée et aspirer le même liquide dans chaque narine. Essuyer sans frotter.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

Heures de magasin: 8 h. 30 à 5 h. 30 p.m. Le samedi: 8 h. 30 à 1 h. p.m.

Un beau météore

Vous savez que la Terre, tandis qu'elle exécute sa ronde inlassable à travers l'espace, est exposée à rencontrer des fragments d'astres qui, eux aussi, se promènent. Certains de ces fragments ne font que traverser la couche d'air qui entoure notre globe; ils s'y échauffent tellement qu'ils sont portés au rouge et que nous les voyons sans avoir besoin de chausser nos besicles: ce sont les étoiles filantes. D'autres, ayant une autre directions, arrivent jusqu'au sol; leur vitesse est très grande; eux aussi s'échauffent par frottement dans l'air, et si fort que souvent ils éclatent en menus fragments. C'est une chance, d'ailleurs, parce que, ainsi, ils sont moins dangereux. Ce sont les bolides ou météorites.

Il y a cependant des exemples de belles météorites. Celle de Canon Diablo, en Amérique du Nord, a produit, en s'enfonçant dans le sol, un entonnoir comparable au cratère d'un volcan. Dans le désert de Adrar, en Afrique, on en a découvert une autre qui a environ 100 mètres de côté et 42 mètres de haut. On évalue son poids à plus de 1,000 tonnes. Hein! si quelqu'un s'était trouvé là par hasard! Et, comme c'est du fer à peu près pur, on finira bien un jour par l'exploiter comme une mine.

• • •

Vieux Employés de Chemin de Fer



Les neuf hommes que montre notre photographie représentent un total de 391 années de service dans l'atelier de la Pointe Saint-Charles du Canadien National affecté aux locomotives. Ceci donne une moyenne de 43 années de service par homme, mais en réalité le plus âgé de ces employés a 63 années de service à son crédit et le plus jeune en a 27.

Le groupe a été photographié à la porte des vieux ateliers de la Pointe Saint-Charles qui datent de 1857 et qui ont été fermés dernièrement pour faire place à un édifice moderne de proportions assez vastes pour y héberger les énormes locomotives que le Canadien National a été le premier à mettre en service au Canada.

De gauche à droite, les employés sont: J. Twigg, 43 ans de service, A. Lanthier, 44 ans, Sandy Welch, 43 ans, Thomas A. Bates, 50 ans, J. C. Marchand, 27 ans, D. A. Rollo, 30 ans et Frank O'Reilly, 48 ans. A gauche, debout, devant une roue de locomotive est W. H. Sargeant, inspecteur de locomotives depuis 63 ans et encore au travail. Dans la porte, à droite, est W. H. Surgeon, contremaître de l'atelier de construction qui compte 44 ans de service.

Frank O'Reilly, à l'extrême droite de la photographie, appartient à une famille qui a fourni en tout 108 années de service au chemin de fer. Plusieurs employés du Canadien National sont les fils ou les petits-fils d'employés qui ont passé leur vie au service de la même compagnie.